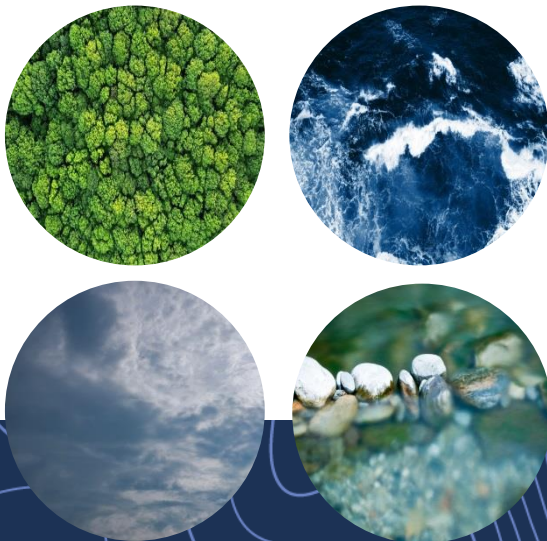




Commission Locale de l'Eau

Lundi 27 janvier 2025 10h00

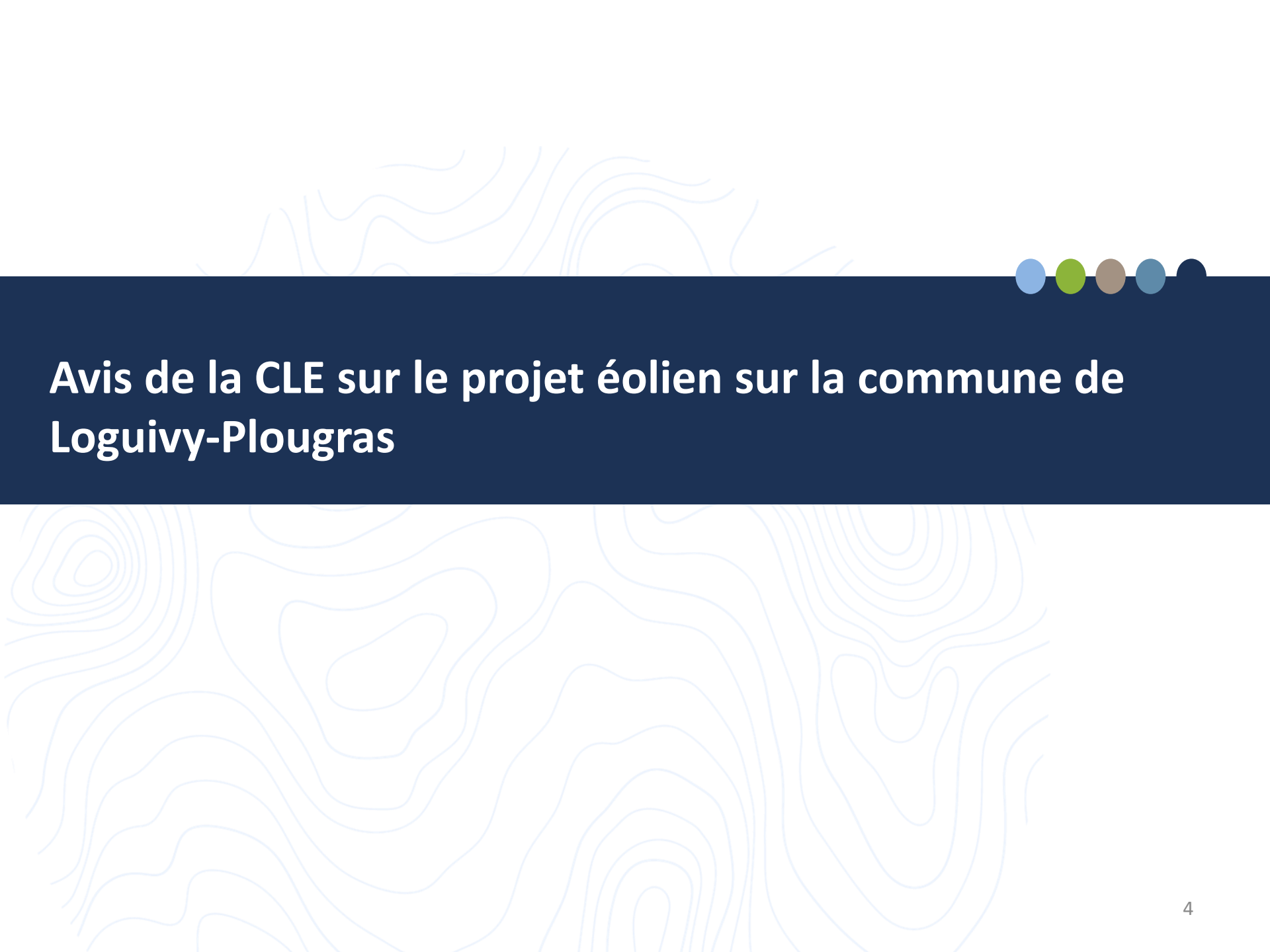


Ordre du jour

1. Avis de la CLE sur le projet éolien de Loguivy-Plougras [30 min]
2. Avis de la CLE sur les modifications apportées à la base de données « zones humides » [20 min]
3. Focus sur la qualité des eaux littorales [40 min]
4. Actualités [10 min]
5. Questions diverses



Approbation du procès-verbal de la CLE du 12 décembre 2024



Avis de la CLE sur le projet éolien sur la commune de Loguivy-Plougras

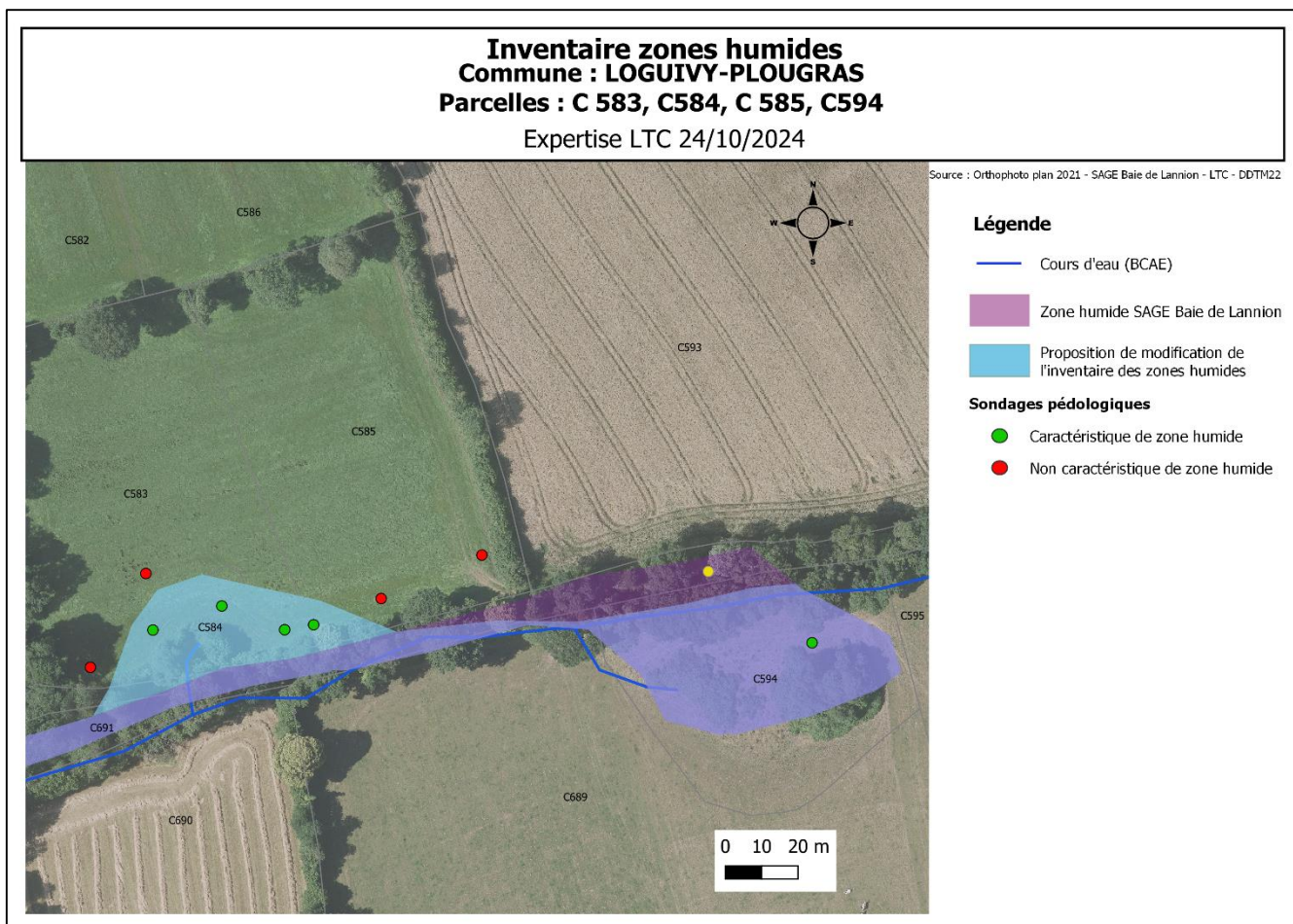


Présentation ASPIRAVI

Modification apportée à l'inventaire des zones humides

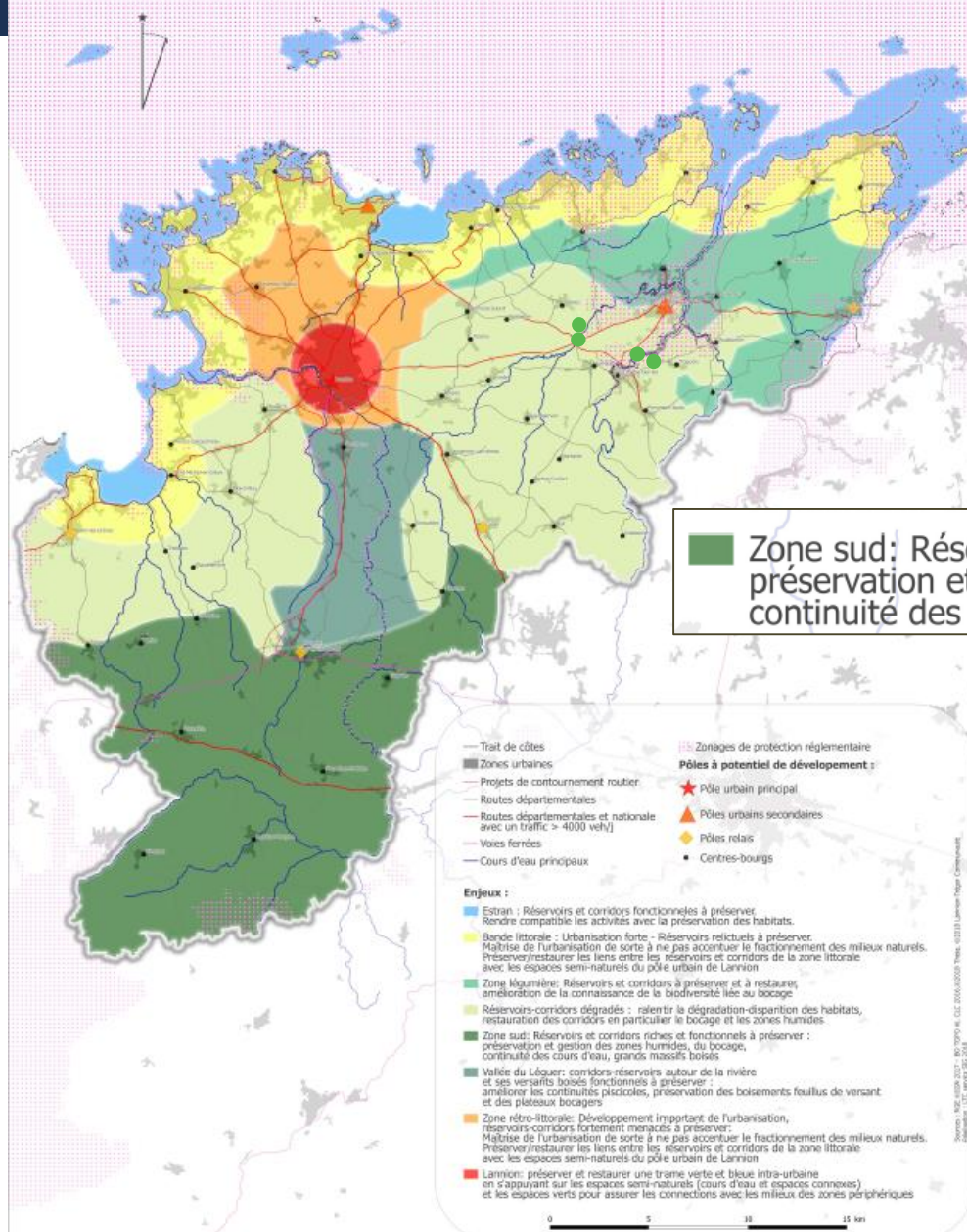
Dossier suivi dans le cadre d'une sollicitation d'un porteur de projet concerné par la règle n°2 du SAGE BL protégeant les zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté le 24 octobre 2024



Trame Verte et Bleue

Carte des enjeux



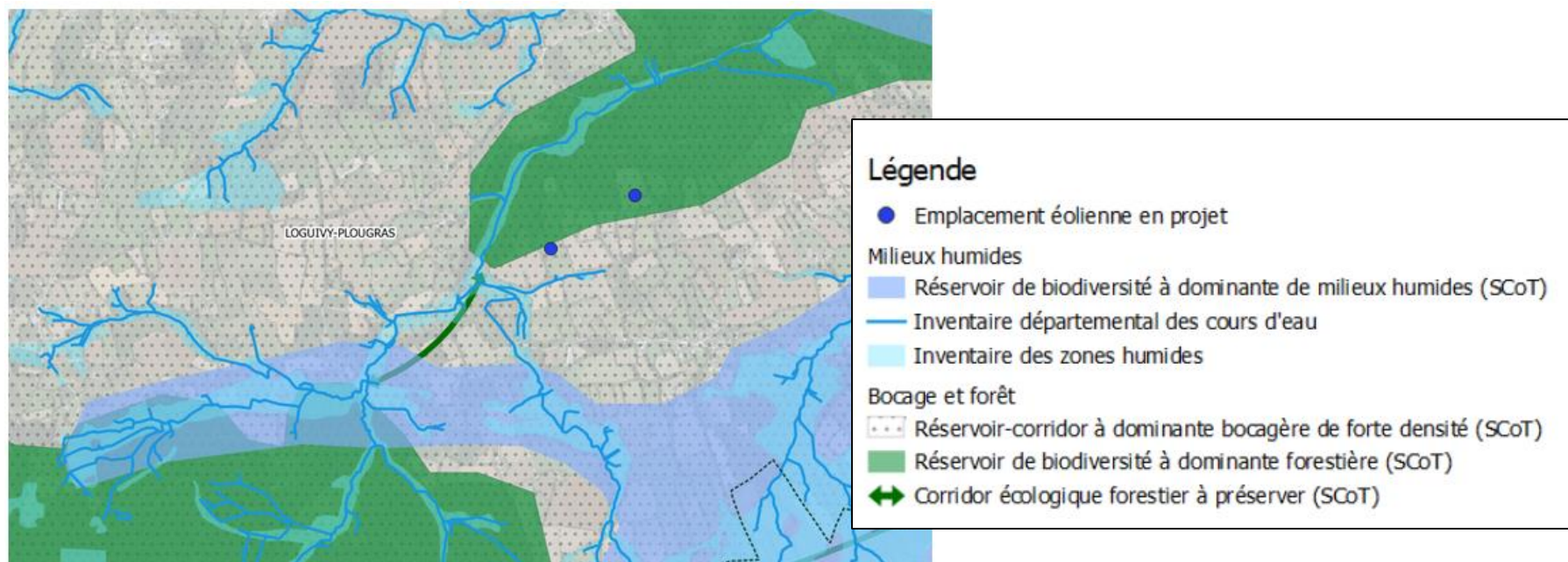
SCOT Trégor

Approuvé le 4 février 2020

Zone sud: Réservoirs et corridors riches et fonctionnels à préserver : préservation et gestion des zones humides, du bocage, continuité des cours d'eau, grands massifs boisés

SCOT Trégor

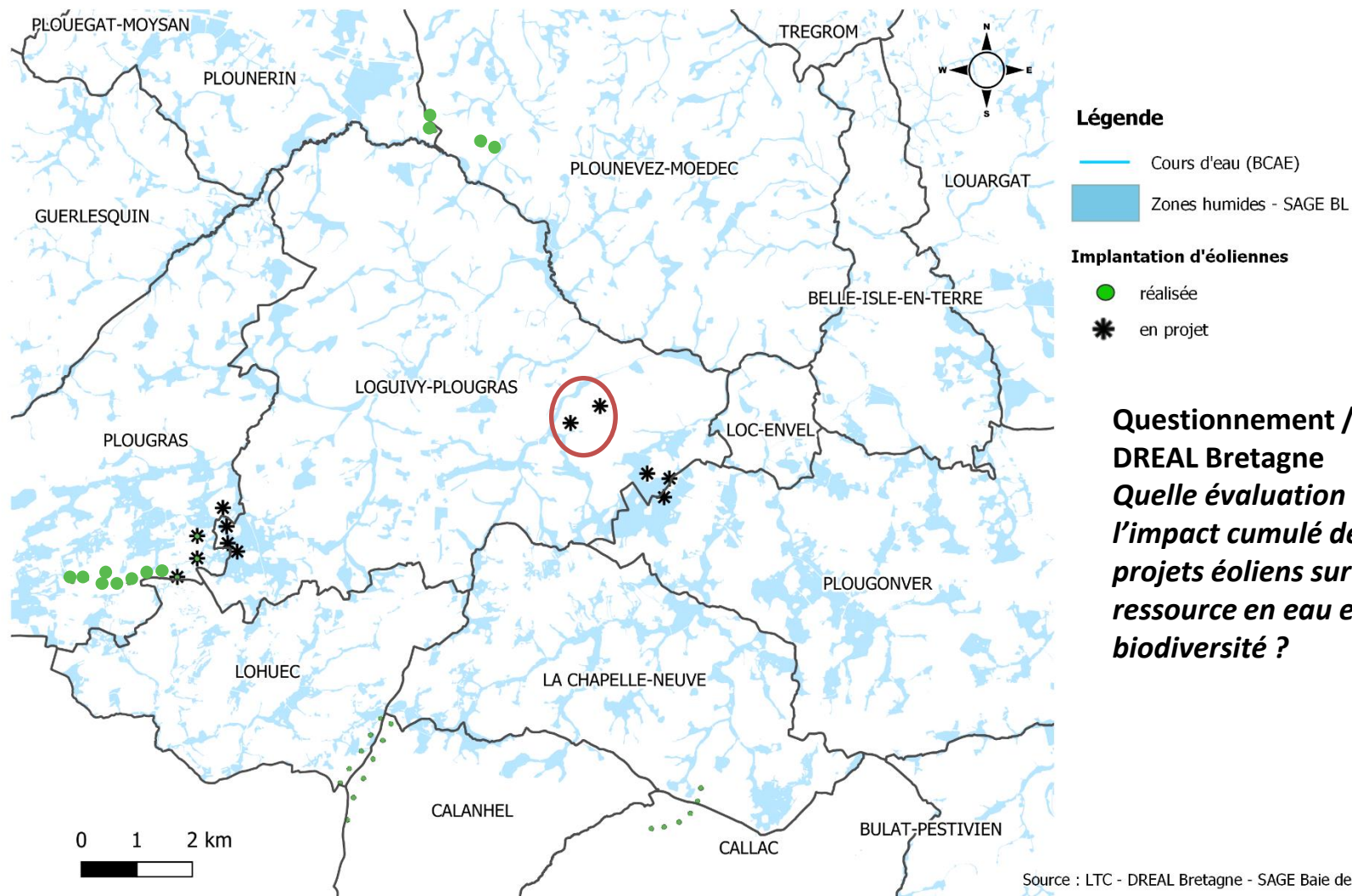
Approuvé le 4 février 2020



Une des deux éoliennes en projet se situe sur une zone identifiée comme « réservoir de biodiversité » dans le Schéma de Cohérence territoriale du Trégor (SCOT) et le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).
=> veiller à la bonne prise en compte de la réglementation visant à préserver les habitats des espèces protégées.

Evaluation de l'impact cumulés sur la ressource en eau et la biodiversité

Projets éoliens





Proposition d'avis

Au regard des orientations et dispositions du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Baie de Lannion approuvé le 11 juin 2018 :

Orientation 16 : Ne pas remettre en cause l'atteinte ou le maintien du bon état écologique

Disposition 40 : Associer les structures porteuses du SAGE et des contrats de bassins en amont des projets

Orientation 21 : Protéger et gérer les zones humides

Disposition 55 : Protéger les zones humides à travers les documents d'urbanisme

Disposition 56 : Eviter toute dégradation des zones humides

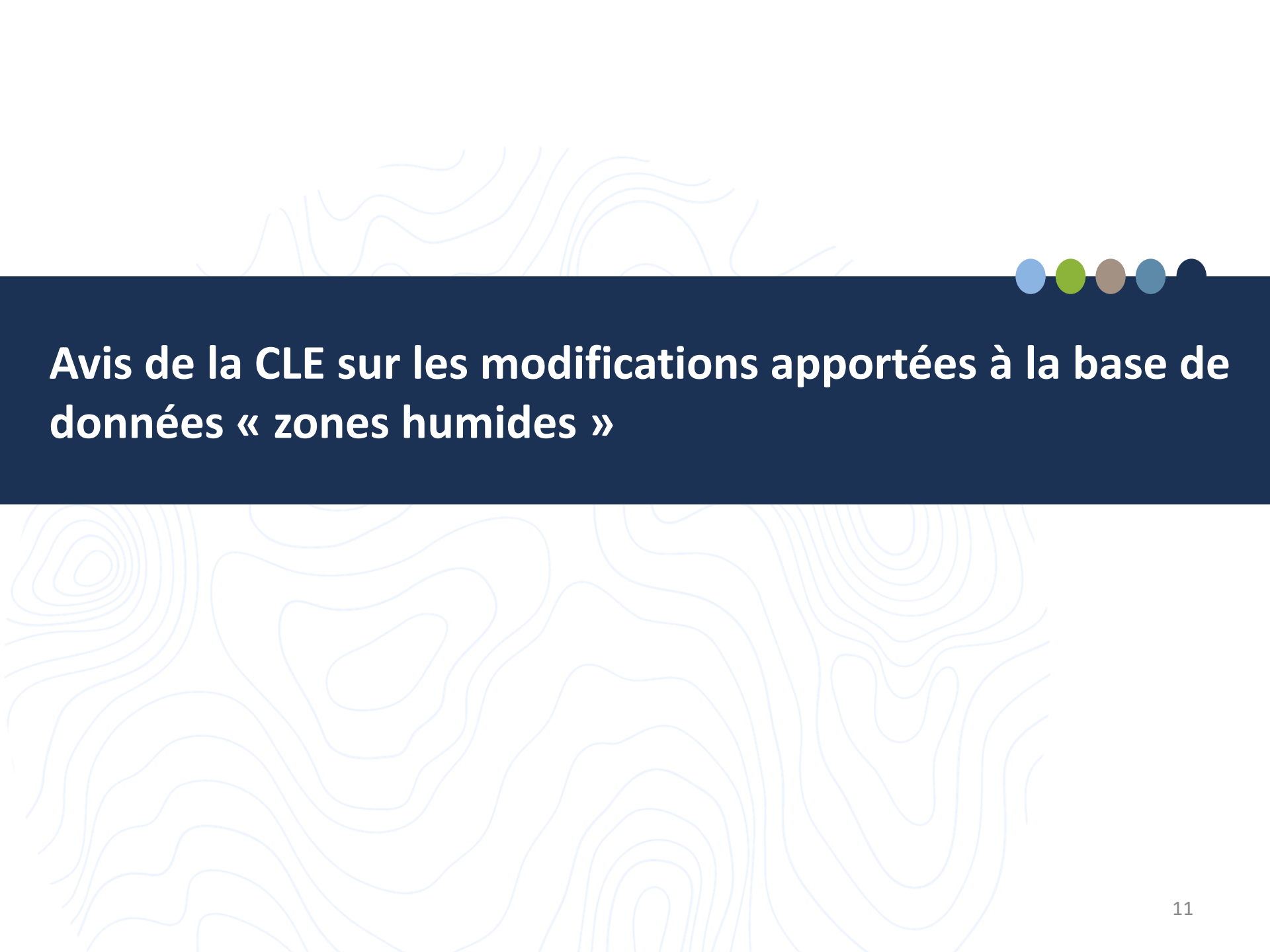
Orientation 22 : Protéger et valoriser le maillage bocager (haies et talus)

Disposition 59 : Préserver la maille bocagère ayant un rôle stratégique sur la gestion de l'eau à travers les documents d'urbanisme

La Commission Locale de l'Eau formule un avis favorable aux propositions de modifications de l'inventaire des zones humides sur les parcelles cadastrales OC 583, OC 584, OC 585, OC 594 à Loguivy-Plougras.

Le projet d'implantation d'éoliennes se situe en dehors des zones humides. Il n'est donc pas concerné par la règle n°2 du SAGE Baie de Lannion encadrant les nouveaux projets conduisant à la destruction des zones humides.

Au vu des éléments transmis et des études en cours, il apparaît que le projet, et notamment la création des chemins d'accès, aura un impact sur le bocage. L'ensemble des linéaires bocagers impactés sont inscrits au PLU, au titre de la loi paysage. La Commission Locale de l'Eau rappelle au porteur de projet que l'aménagement des chemins d'accès doit être réalisé dans le respect des règles en vigueur en matière de protection du bocage : Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Loguivy-Plougras, Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) de la Politique Agricole Commune (PAC)).



Avis de la CLE sur les modifications apportées à la base de données « zones humides »

Plusieurs cas :

- en cas de sollicitation des services instructeurs (communes, EPCI) sur des projets d'aménagement situés à proximité d'une zone humide et/ou cours d'eau,
- en cas d'inventaire complémentaire réalisé dans le cadre d'accompagnement des agriculteurs (MAEC, gestion des zones humides, gestion du bocage...),
- en cas d'inventaire complémentaire réalisé dans le cadre de l'élaboration des PLU Intercommunaux (EPCI),
- En cas de projet de réhabilitation ou d'aménagement d'assainissement individuel (SPANC),
- En cas de projet d'assainissement collectif (EPCI),
- En cas de projet d'aménagement : lotissement (SPLA Lannion Trégor), projet éolien ...

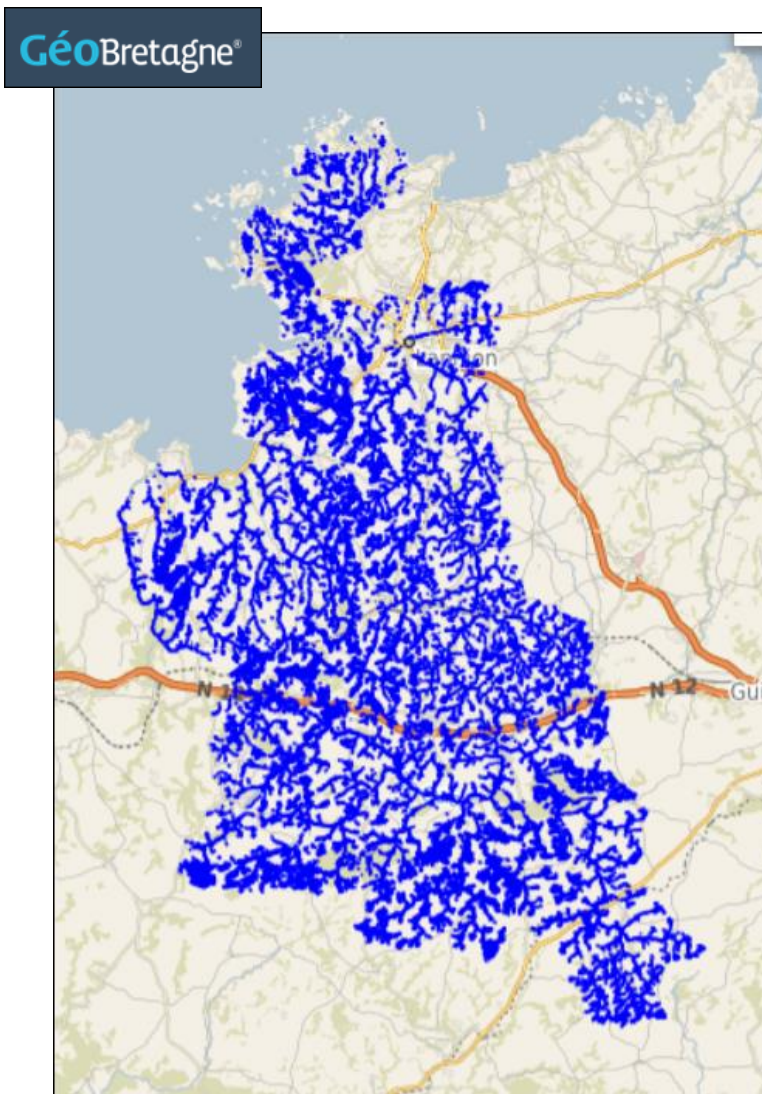
Base de données « inventaires des zones humides »

- Validée en Commission Locale de l'Eau le 23 avril 2021

Cf. avis de la CLE « Décision N°CLE2021-01 »

- Base de données **consultable et téléchargeable** depuis la plateforme GEOBRETAGNE / lien sur le site internet du SAGE BL - <https://www.sage-baie-lannion.fr/observatoire-de-leau/>
- Actualisation** de la base de données prévue deux fois par an (mars/novembre)

Actualisée : août 2021, janvier 2022, juillet 2022
Dernière actualisation : janvier 2025



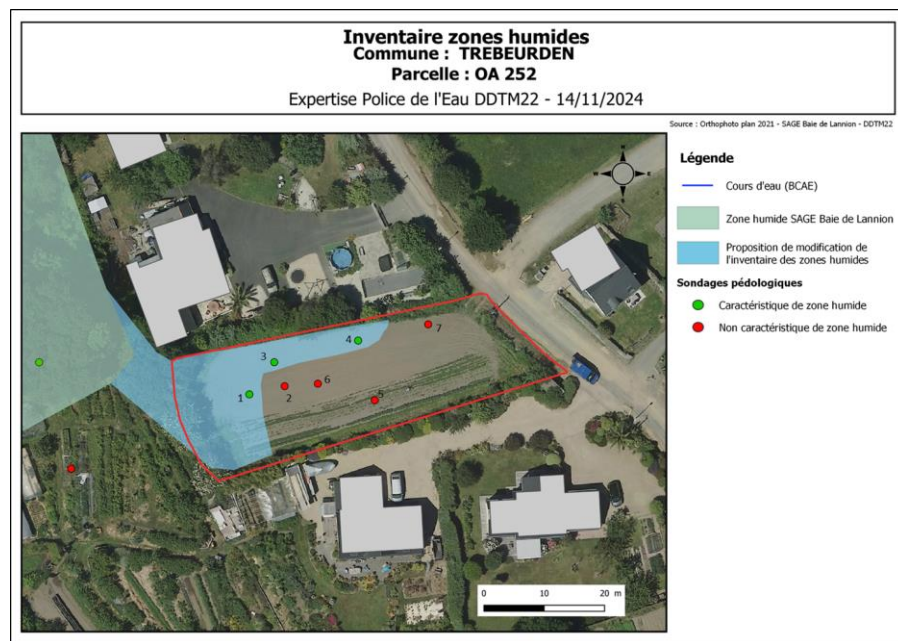
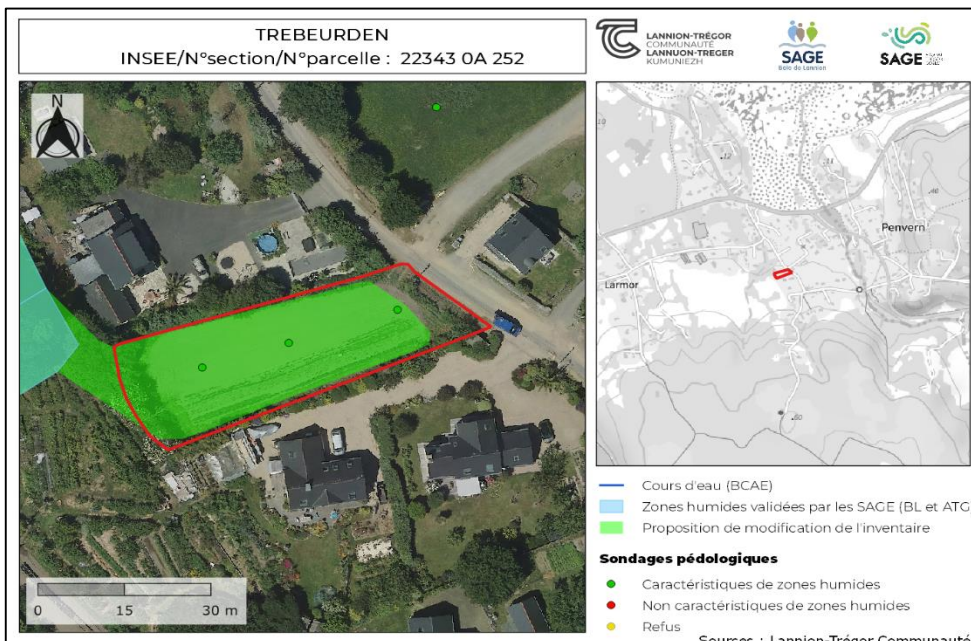
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise DDTM 22 réalisée suite à l'avis formulé par le Bureau de la CLE le 26/09/2024 Inventaire complémentaire des zones humides réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUiH de Lannion-Trégor Communauté

Commune : Trébeurden

Référence cadastrale : OA 252

Date : 14 novembre 2024



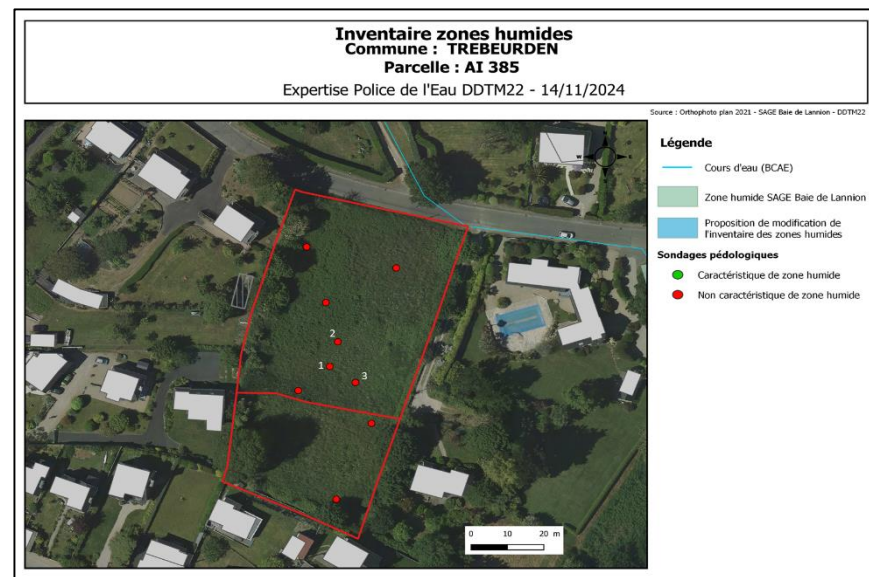
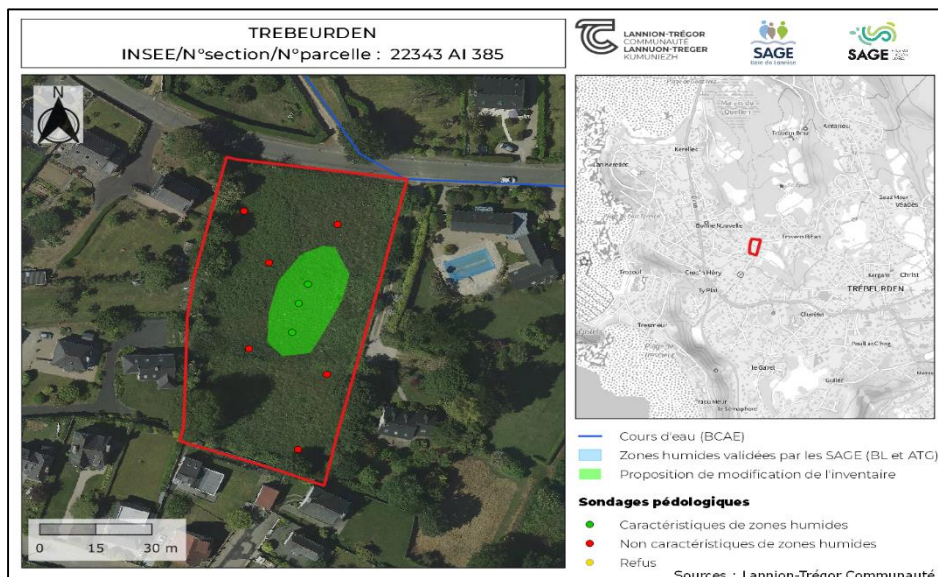
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise DDTM 22 réalisée suite à l'avis formulé par le Bureau de la CLE le 26/09/2024 Inventaire complémentaire des zones humides réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUiH de Lannion-Trégor Communauté

Commune : Trébeurden

Référence cadastrale : AI 385

Date : 14 novembre 2024



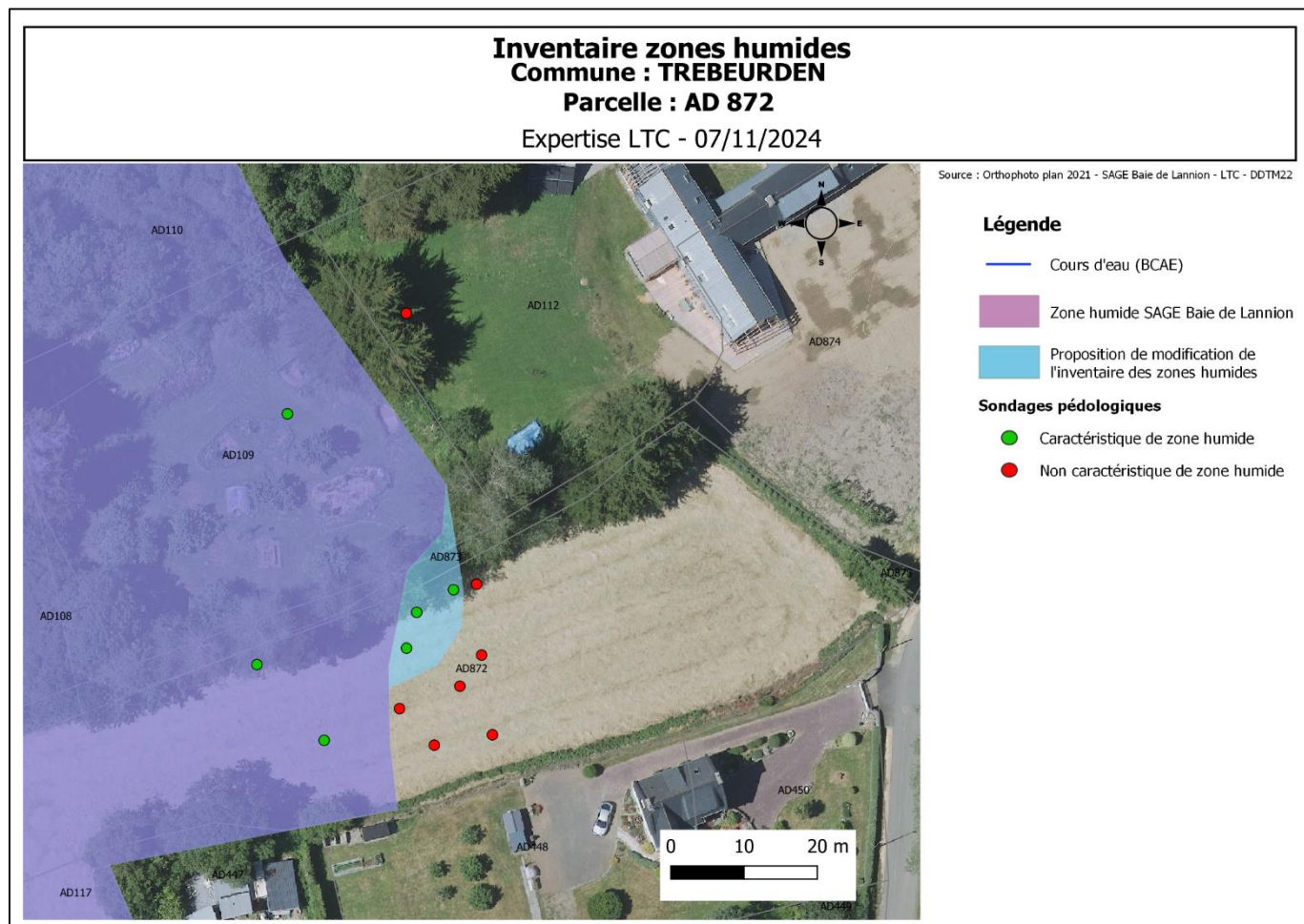
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Trébeurden

Référence cadastrale : AD 872

Date : 07/11/2024



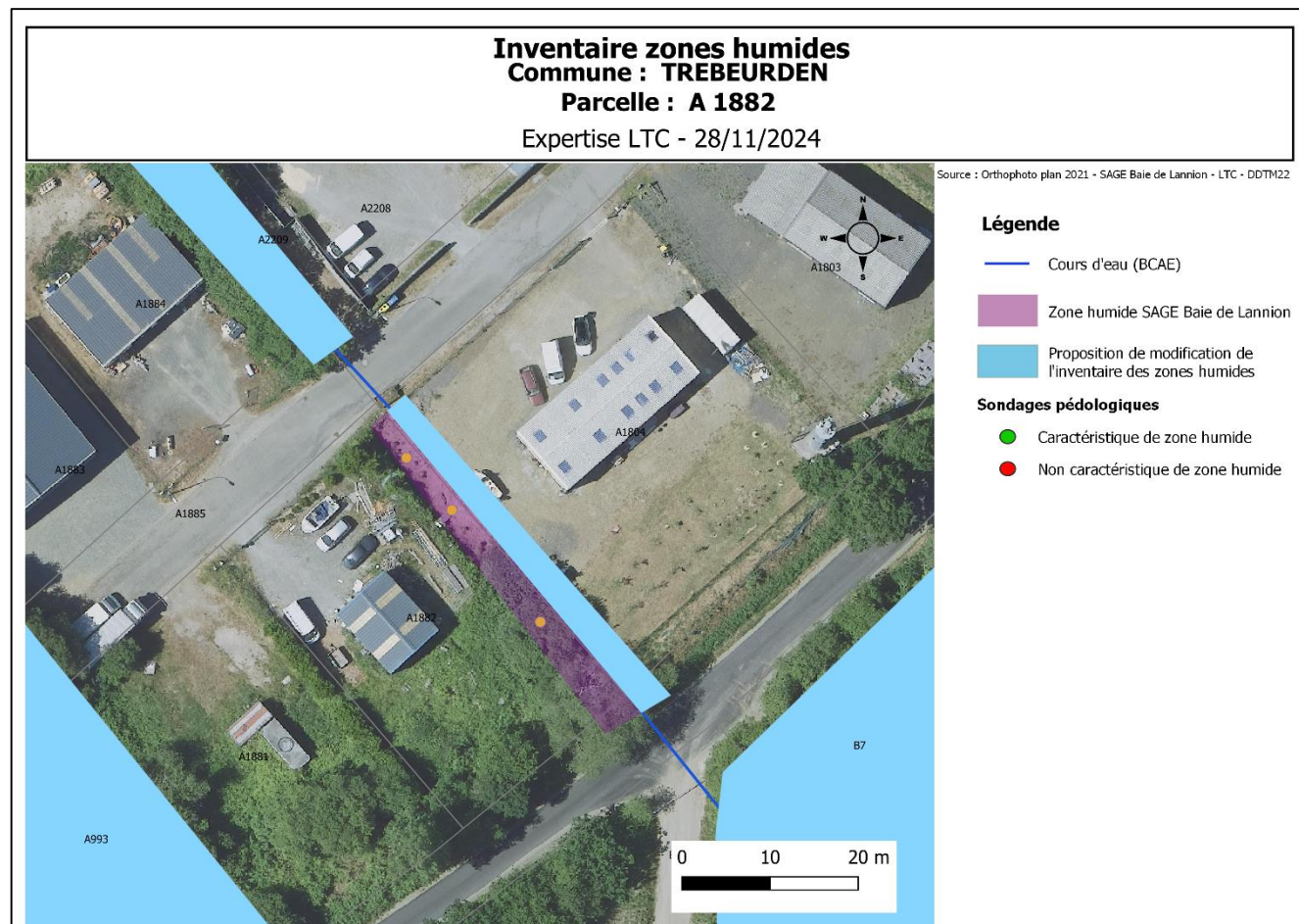
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Trébeurden

Référence cadastrale : A 1882

Date : 28/11/2024



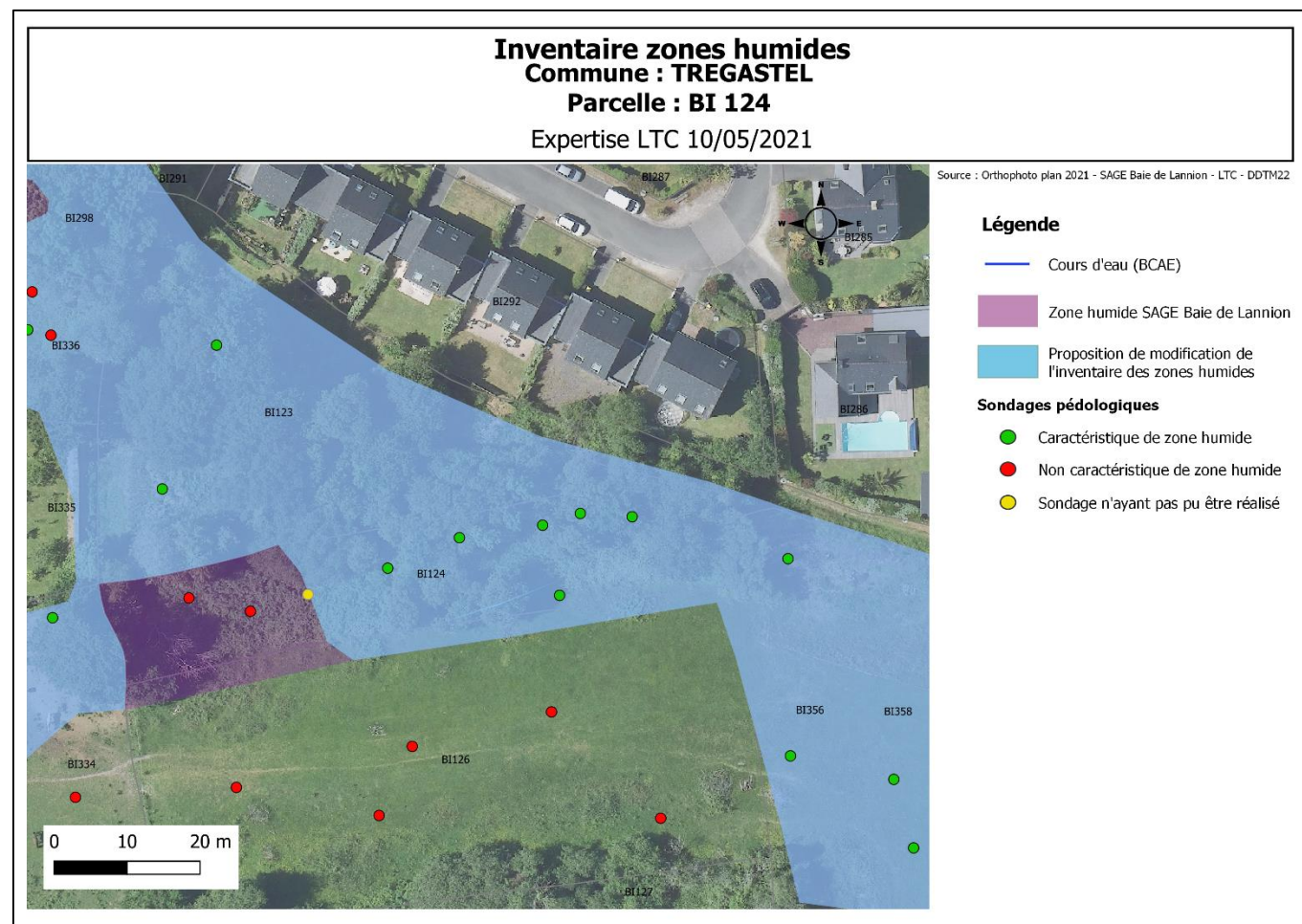
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Trégastel

Référence cadastrale : BI 124

Date : 10/05/2021



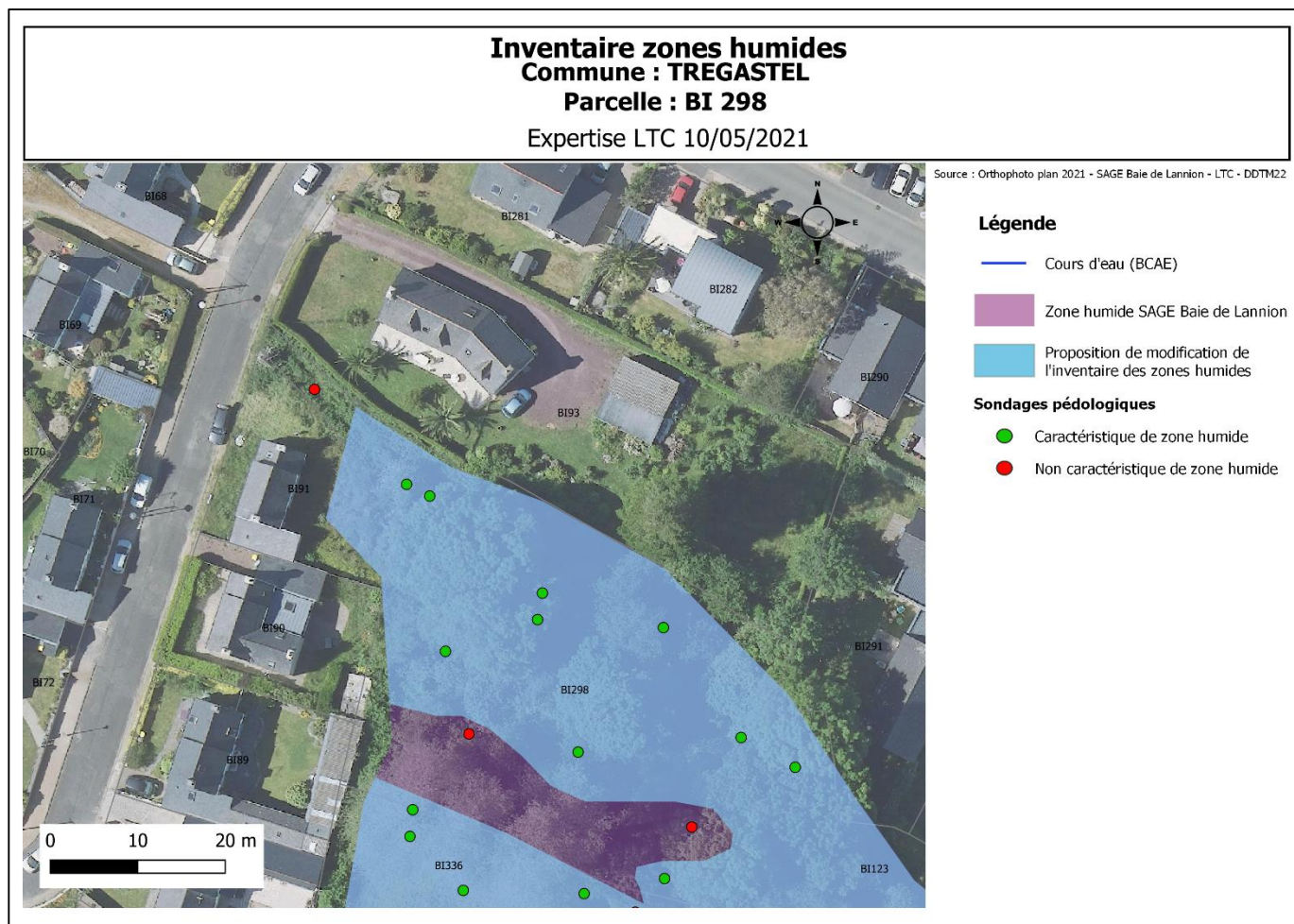
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Trégastel

Référence cadastrale : BI 298

Date : 10/05/2021



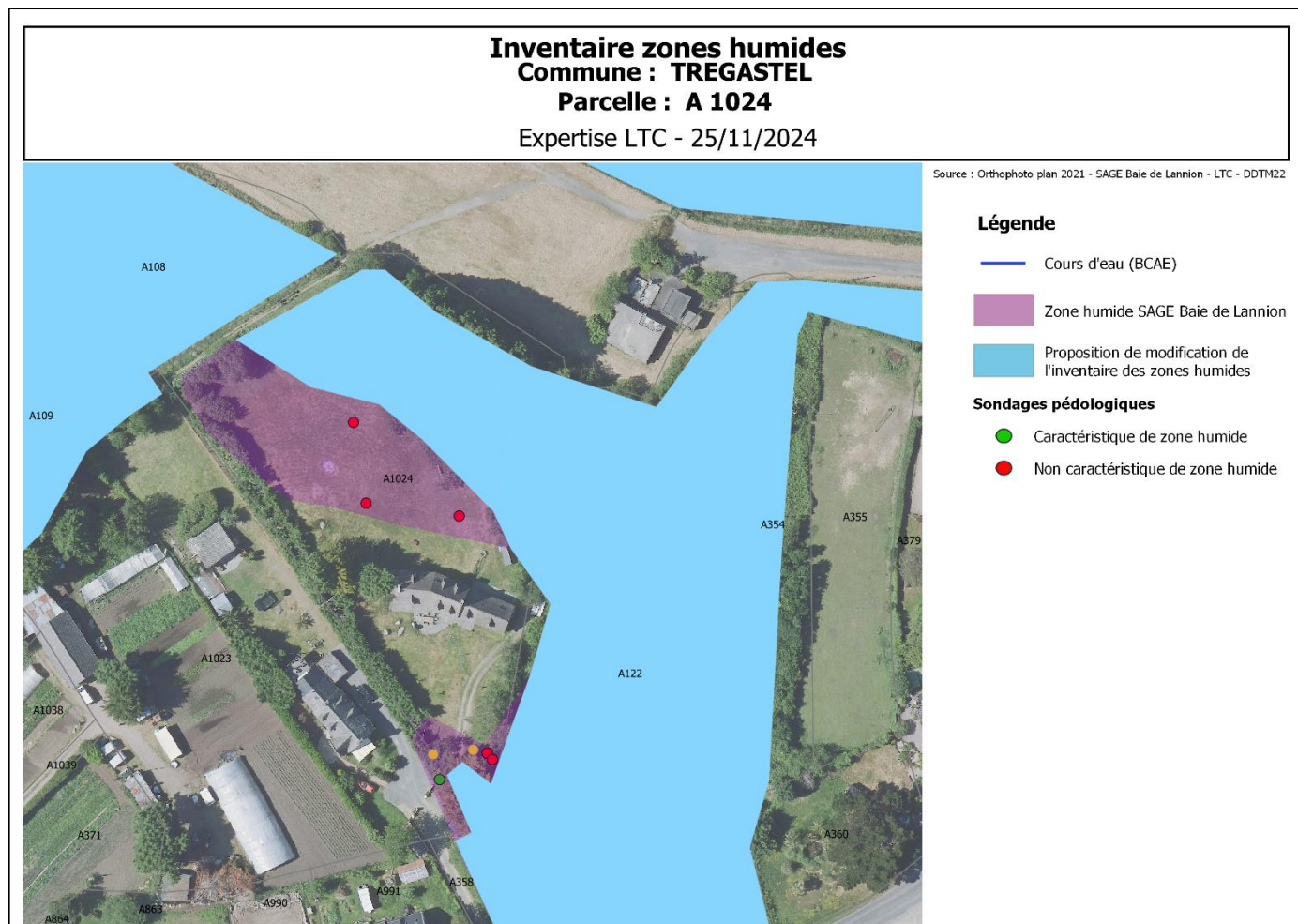
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Trégastel

Référence cadastrale : A 1024

Date : 25/11/2024



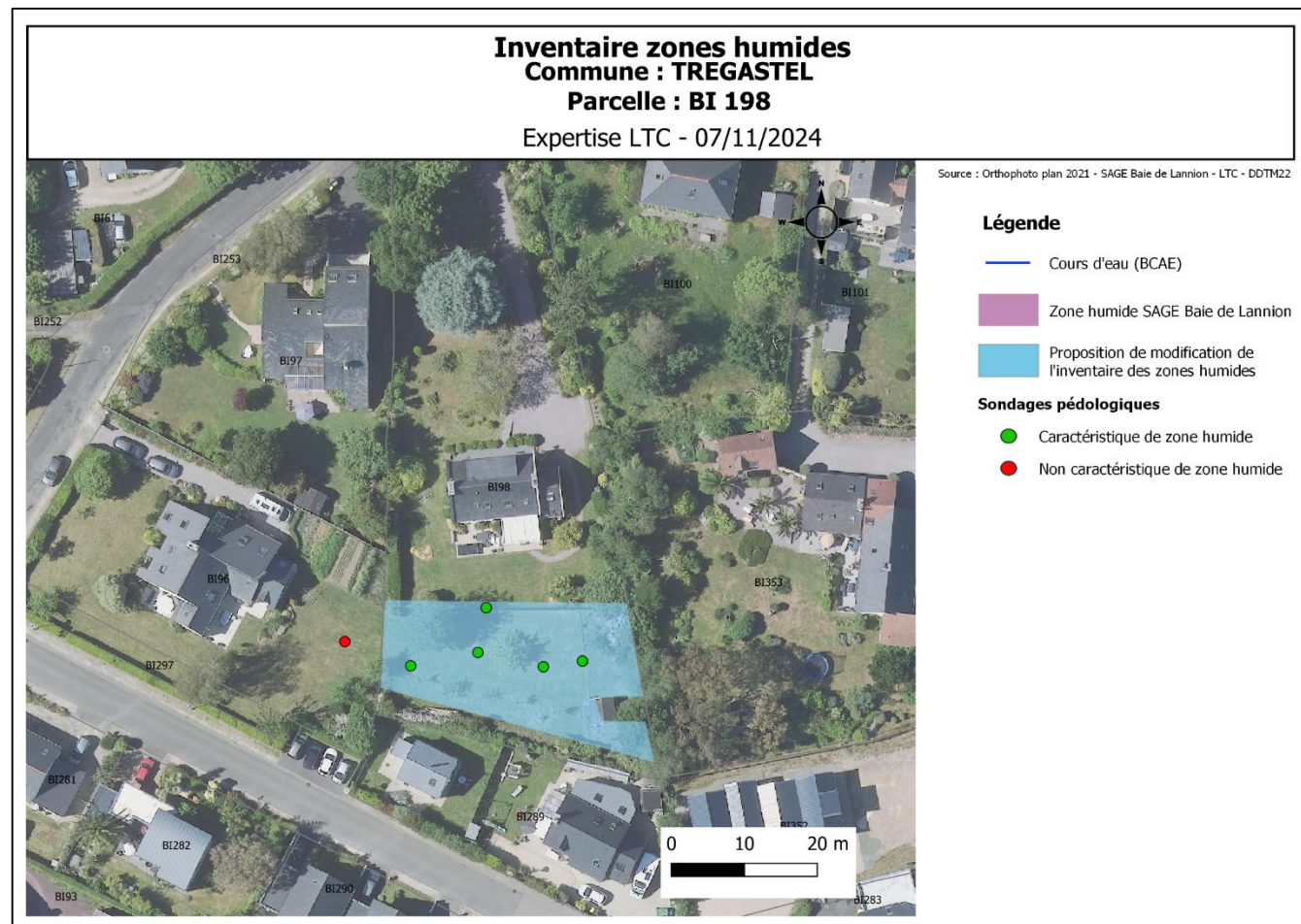
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Trégastel

Référence cadastrale : BI 198

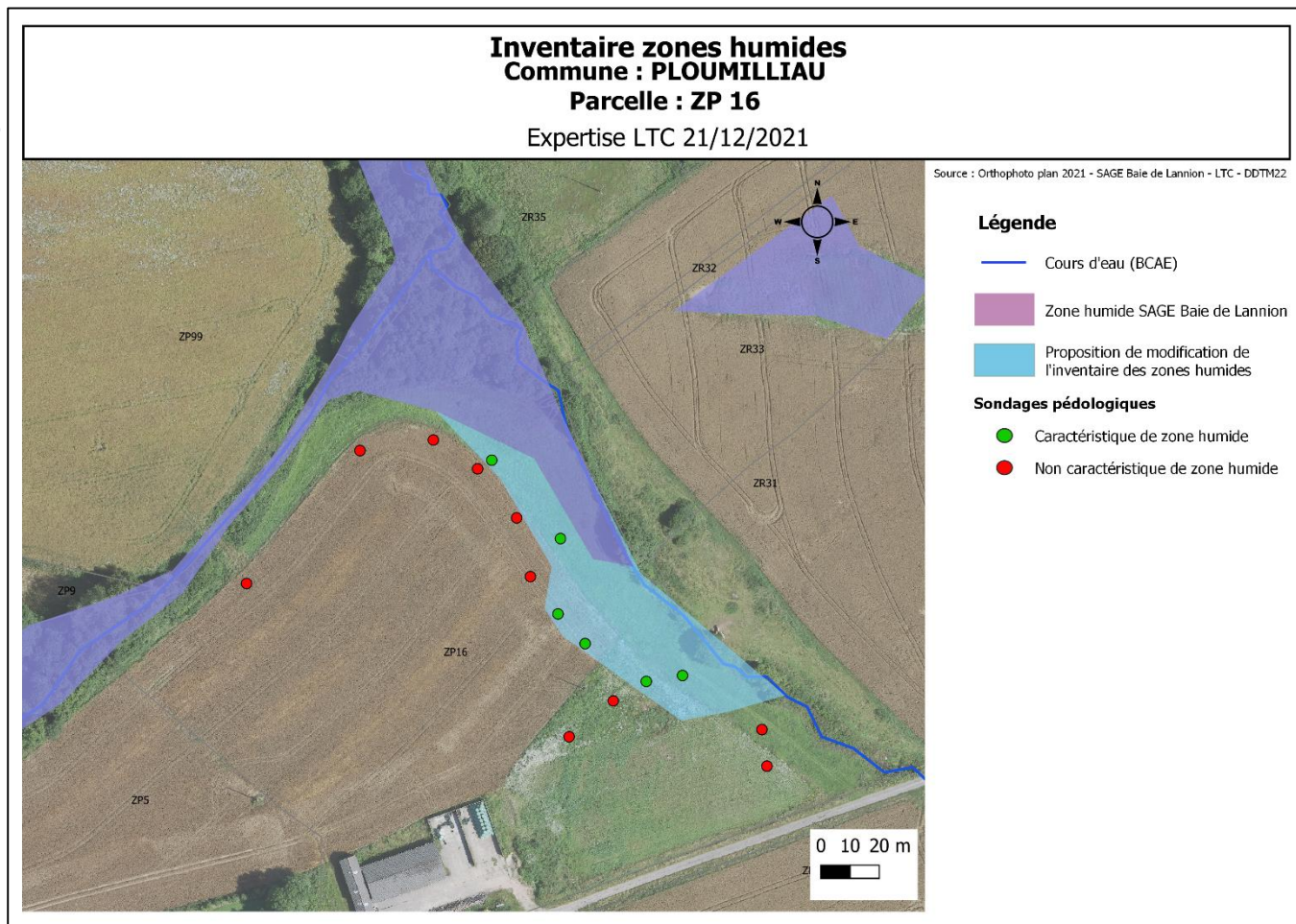
Date : 07/11/2024



Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Ploumilliau
Référence cadastrale : ZP 16
Date : 21/12/2021



Commune : Lannion
Référence cadastrale : E 1869 /1867
Date : 24/10/2023



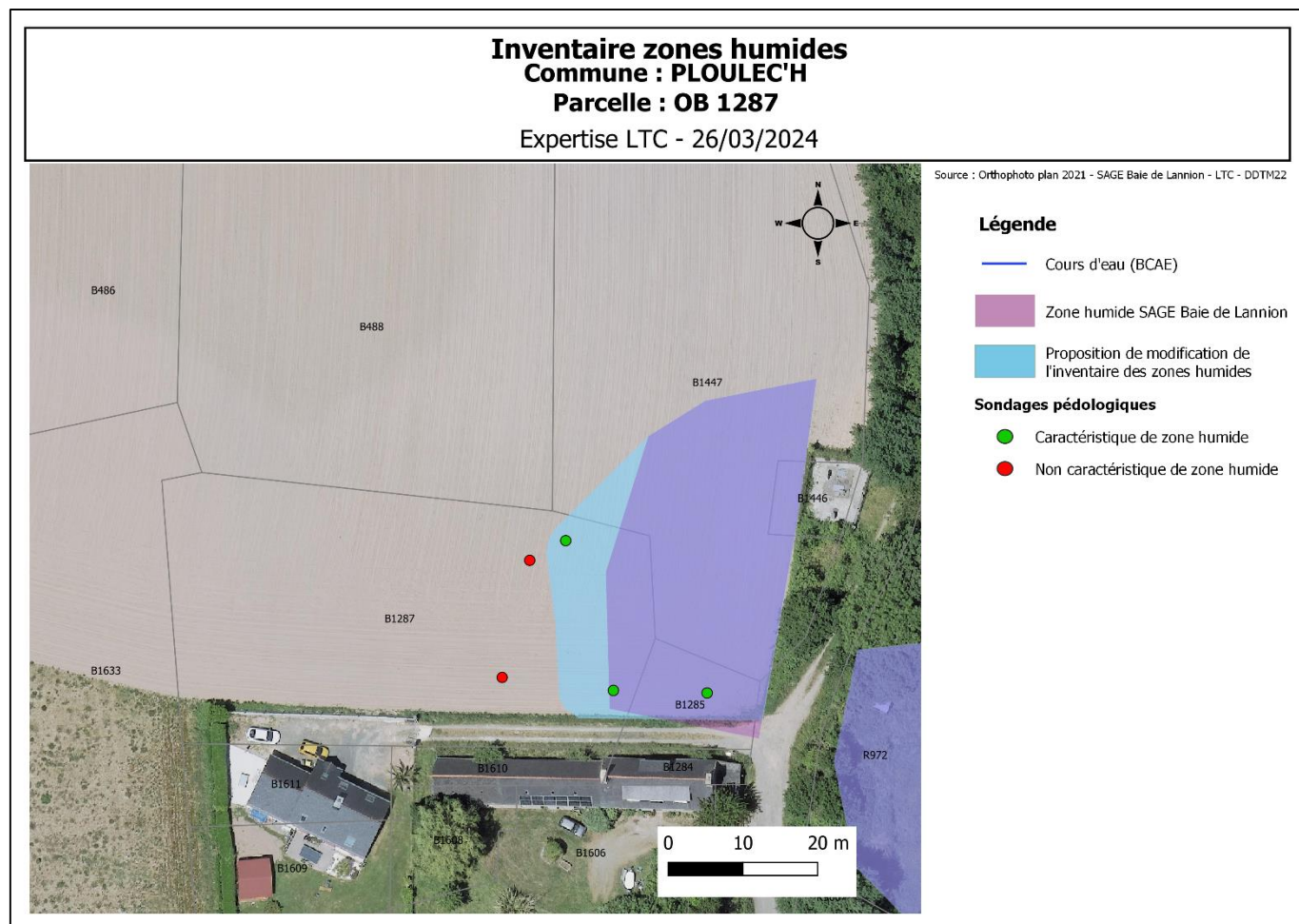
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Ploulec'h

Référence cadastrale : B 1287

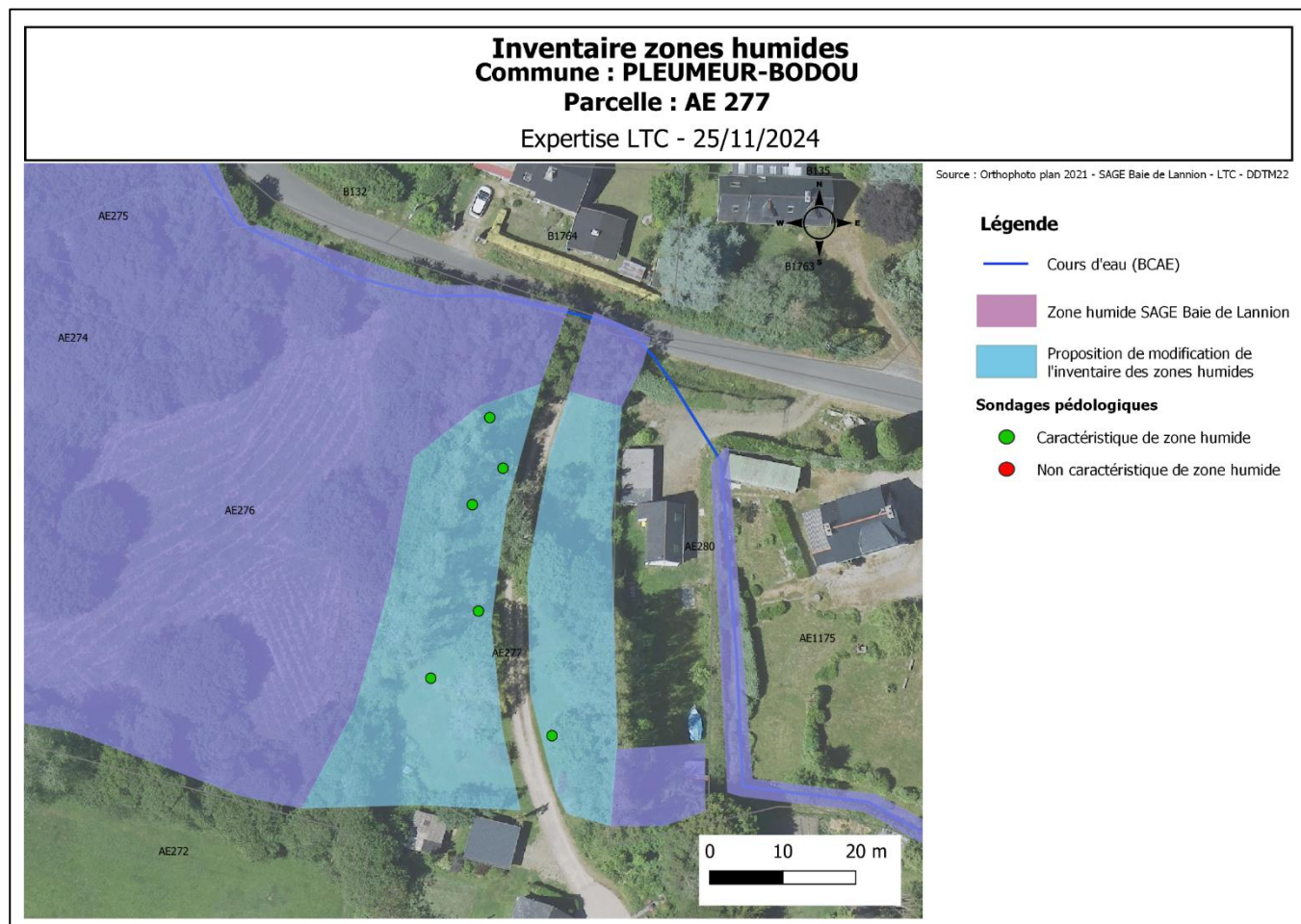
Date : 26/03/2024



Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre d'une demande de certificat d'urbanisme ou d'un permis d'aménager

Commune : Pleumeur-Bodou
Référence cadastrale : AE 277
Date : 25/11/2024



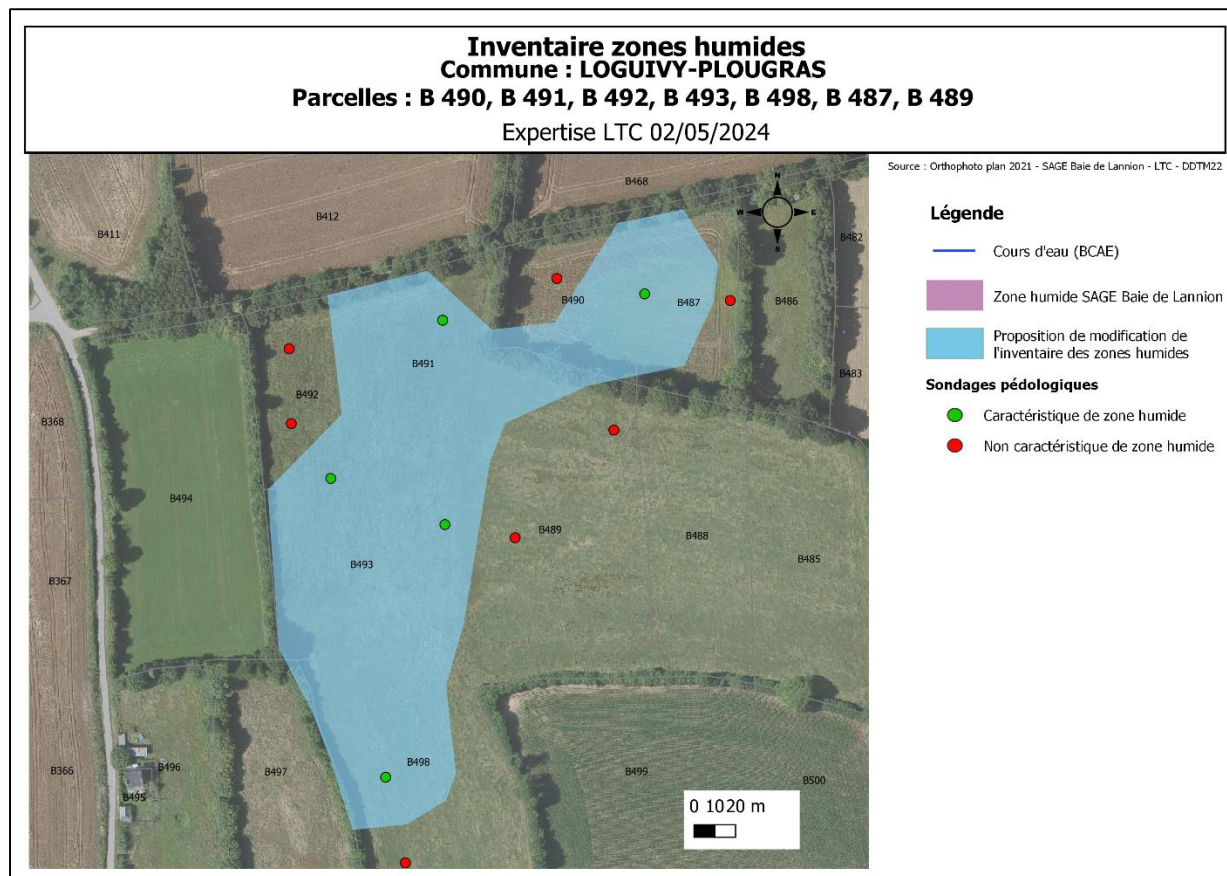
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre de la contractualisation d'une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC)

Commune : Loguivy-Plougras

Références cadastrales : B 487, B 489, B 490, B 491, B 492, B 493, B 498

Date : 02/05/2024



Modification apportée à l'inventaire des zones humides

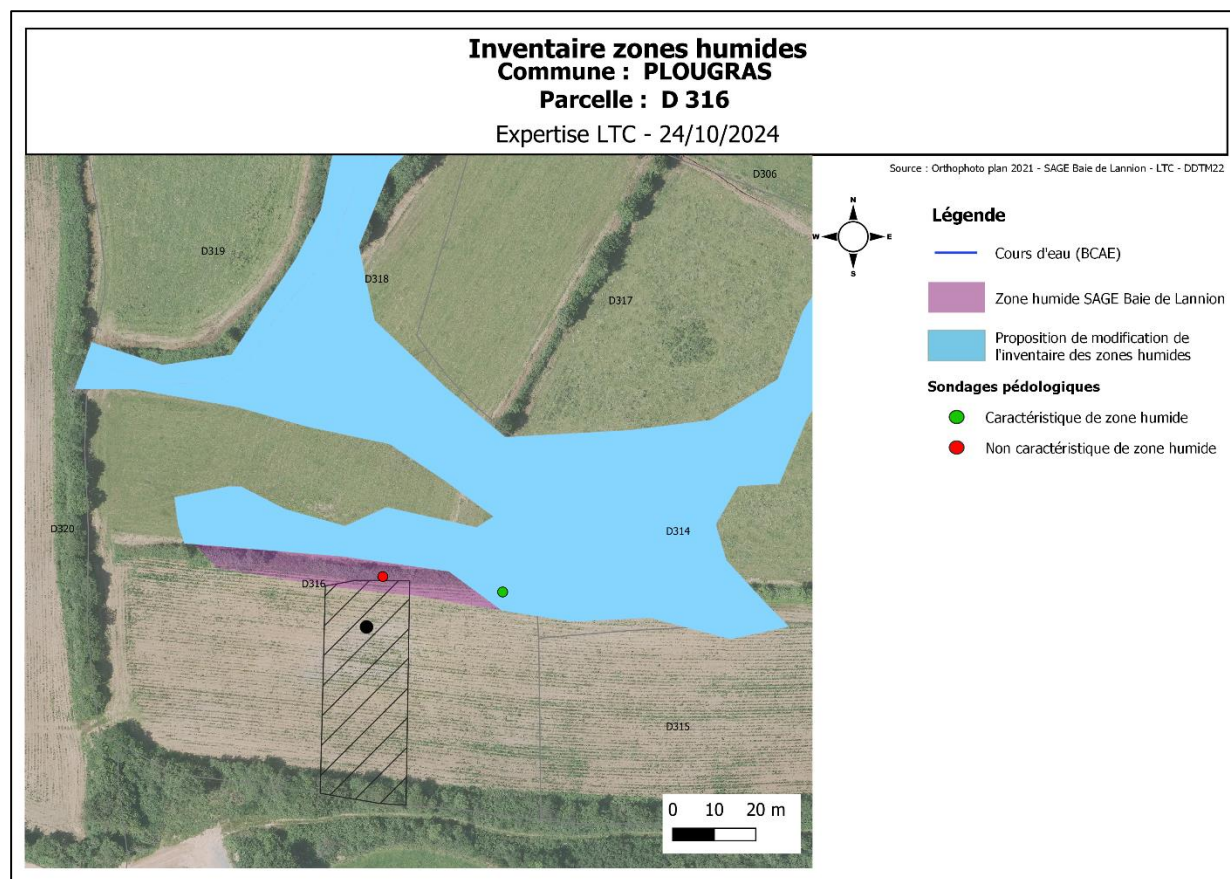
Dossier suivi dans le cadre d'une sollicitation d'un porteur de projet concerné par la règle n°2 du SAGE BL protégeant les zones humides

Expertise technique réalisée par la direction environnement, aménagement et économie agricole de Lannion-Trégor Communauté

Commune : Loguivy-Plougras

Parcelle : D 316

Date : 24/10/2024



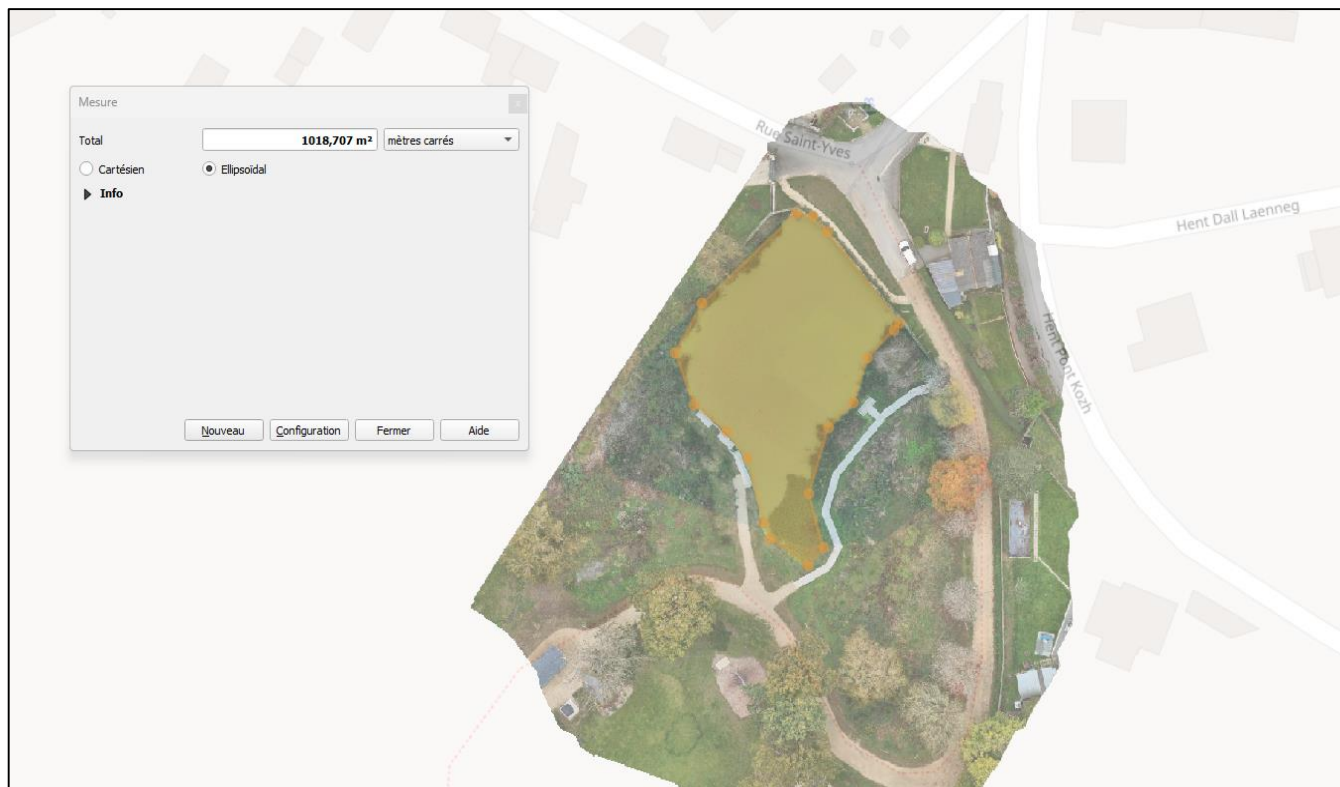
Présentation des modifications apportées à l'inventaire des zones humides

Dossier suivi dans le cadre d'une sollicitation d'un porteur de projet concerné par la règle n°2 du SAGE BL protégeant les zones humides

Commune : Vieux-Marché

Localisation : Plan d'eau

Suite donnée à l'avis du Bureau en date du 30 janvier 2024



Modifications apportées dans le cadre du PLUi



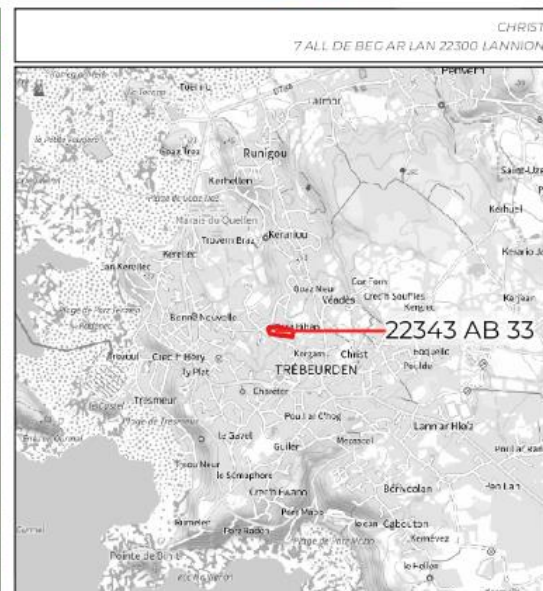
- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

Sondages pédologiques

- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté

Modifications apportées dans le cadre du PLUi



- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

Sondages pédologiques

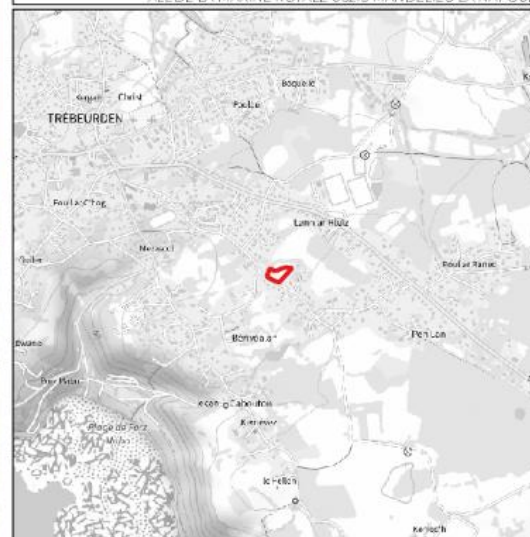
- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté

Modifications apportées dans le cadre du PLUi



M TURQUET PHILIPPE LOIC PIERRE YVES-MARIE - M TURQUET JEAN PAUL YVON
10 RUE JEAN-RICHEPIN 35700 RENNES - 628 BAT B43 RES CANNES MARINA LE S
ALL DE LA MARINE ROYALE 06210 MANDELIEU LA NAPOULE



- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

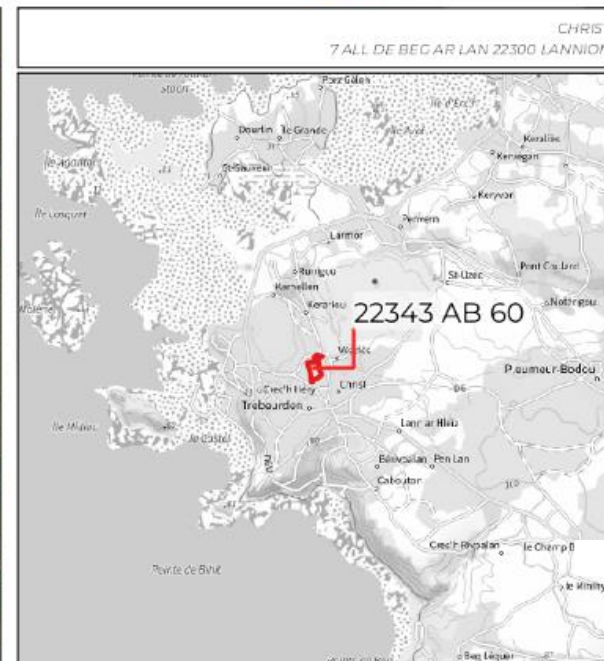
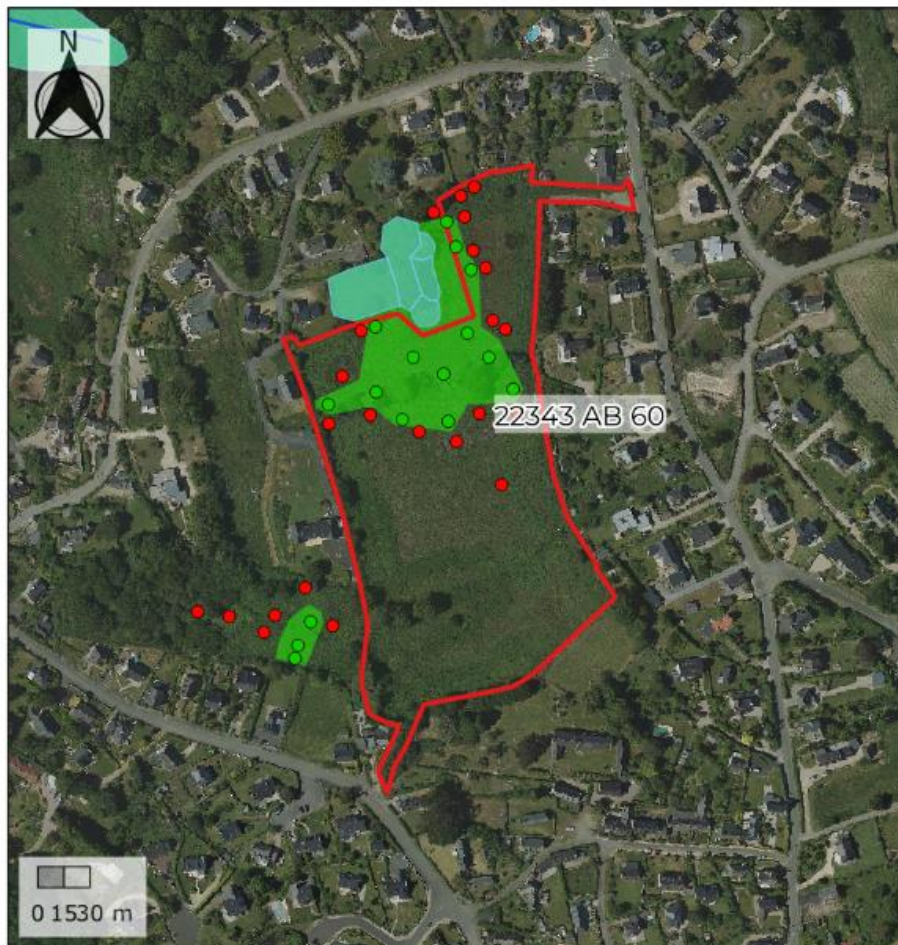
Sondages pédologiques

- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté

Modifications apportées dans le cadre du PLUi

TREBEURDEN
INSEE/N°section/N°parcelle : 22343 AB 60

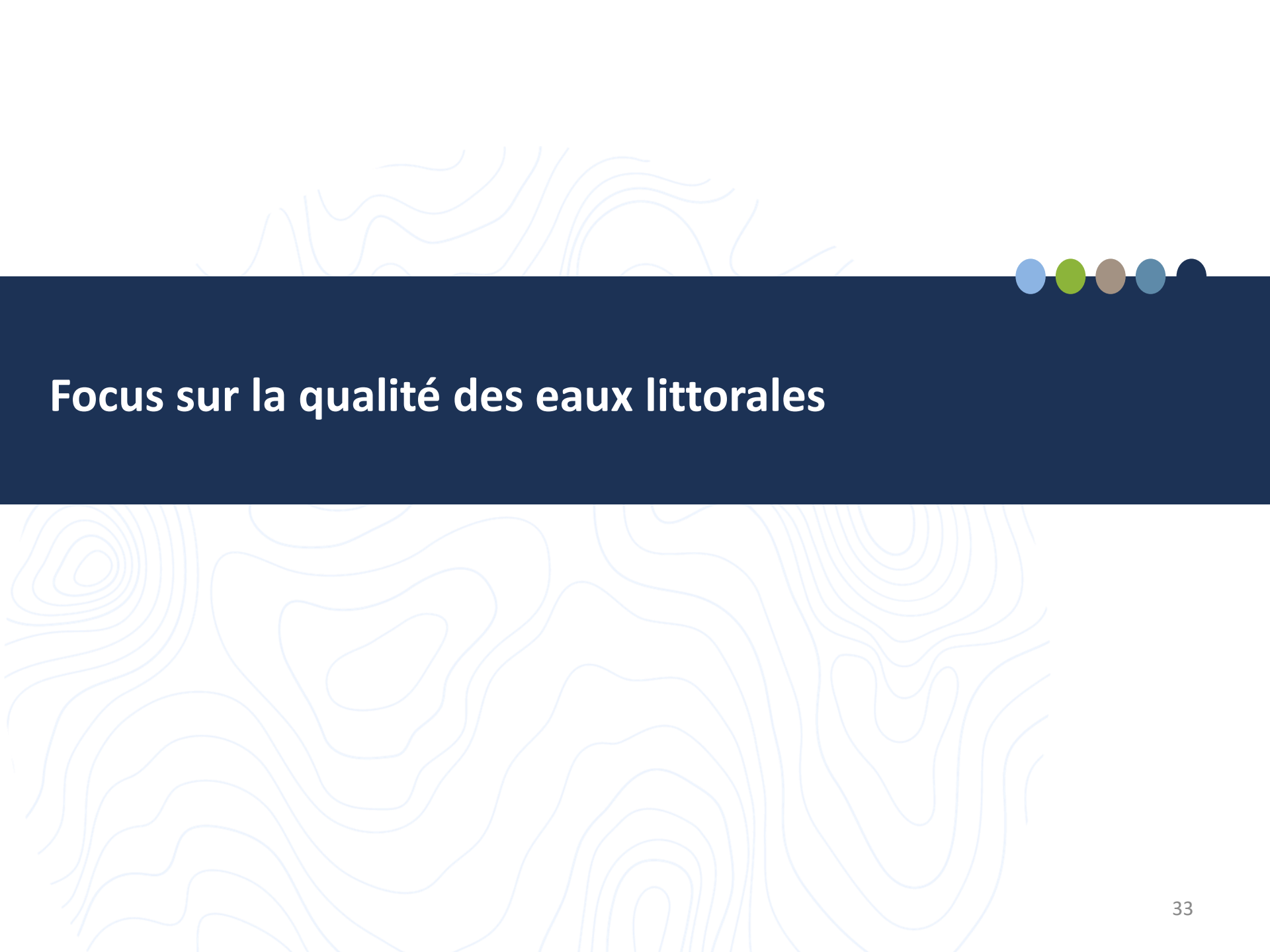


- Cours d'eau (BCAE)
- Zones humides validées par les SAGE (BL et ATG)
- Proposition de modification de l'inventaire

Sondages pédologiques

- Caractéristiques de zones humides
- Non caractéristiques de zones humides
- Refus

Sources : Lannion-Trégor Communauté



Focus sur la qualité des eaux littorales



Objectifs fixés dans le SAGE Baie de Lannion

Orientation 9 : Identifier les sources de pollutions et y remédier

DISPOSITION 21 : Mettre en place un suivi de la qualité bactériologique des eaux du stade d'eau vive de Lannion et lutter contre les pollutions



Pour 2023

Pour le stade d'eaux vives de Lannion : **ne pas dépasser 1 000 E coli/100 ml** et tendre vers des concentrations inférieures à 100 E. coli/100 ml.

DISPOSITION 22 : Actualiser la connaissance de la qualité des eaux de baignade et améliorer cette qualité



Pour 2023

Atteindre un classement **a minima en bonne qualité**.

DISPOSITION 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle des zones de pêche à pied de loisir



Pour 2023

Atteindre une classe de **qualité sanitaire des zones de pêches à pied en seuil « toléré »**.

DISPOSITION 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle des zones de pêche à pied de loisir



Pour 2023

Atteindre un **classement en A** (et au plus tard en 2027 pour le banc du Guer)



SAGE BL / Orientation : Améliorer la qualité microbiologique des eaux littorales

Disposition 21 : Mettre en place un suivi de la qualité bactériologique des eaux du stade d'eau vive de Lannion et lutter contre les pollutions

Les collectivités ou leurs groupements compétents sont invités à mettre en place un suivi de la qualité bactériologique (notamment concernant la leptospirose) des eaux du stade d'eau vive de Lannion, à identifier les sources de pollution et à mettre en œuvre des actions ciblées pertinentes afin de diminuer ces pollutions.

Disposition 22 : Actualiser la connaissance de la qualité des eaux de baignade et améliorer cette qualité

Les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents, sont invités à actualiser les profils d'eau de baignade au vu des résultats du suivi de la qualité de l'eau.

En cas de classement inférieur à une bonne qualité des eaux de baignade, les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents, sont invités à réaliser un diagnostic pour déterminer les sources de pollutions. Ce diagnostic global porte notamment sur les rejets de l'assainissement, des eaux pluviales, de la plaisance, de l'agriculture, sur la morphologie des bassins versants, ...

Les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents, sont incitées à mettre en œuvre des actions ciblées pertinentes, au vu des conclusions du diagnostic, afin de diminuer les pollutions.

Sur information des maires, l'Agence régionale de Santé est invitée à élargir le réseau de surveillance aux plages de baignade non surveillées actuellement.

Disposition 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelles et des zones de pêche à pied de loisir

La structure porteuse du SAGE réalise, d'ici le 1^{er} janvier 2021, notamment sur la base des données acquises lors de la réalisation des profils d'eaux de baignade, un diagnostic sanitaire des trois zones conchylicoles et des zones de pêche à pied professionnelles et des zones de pêche à pied de loisir. Ce diagnostic vise l'identification des sources de pollution.

En cas de classement de ces zones inférieures à A ou présentant une recommandation de l'ARS « interdit » ou « déconseillé », les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents mettent en œuvre des actions ciblées pertinentes au vu des conclusions du diagnostic afin de diminuer les pollutions.



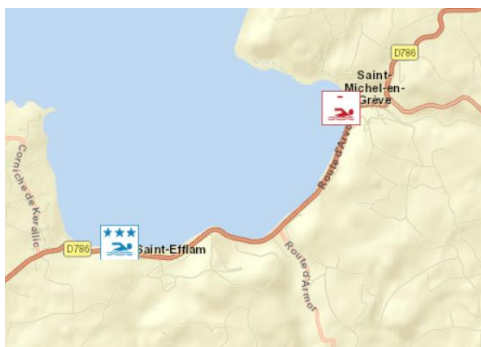
SAGE BL / Consulter les résultats de qualité

POUR ALLER PLUS LOIN

OBSERVATOIRE DE L'EAU

www.sage-baie-lannion.fr

Qualité des zones de baignade

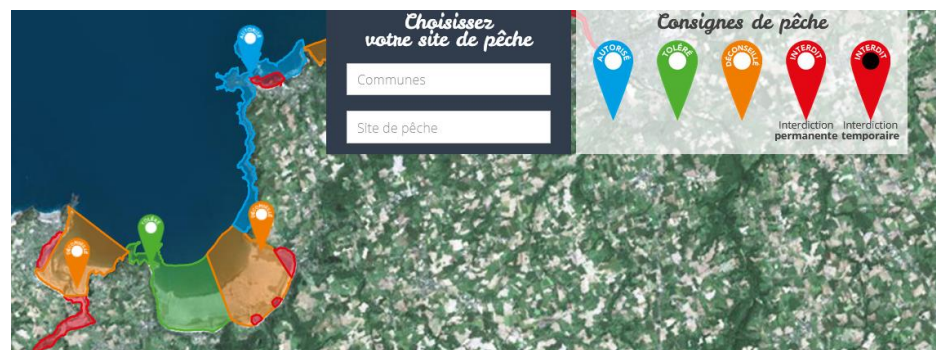


<https://baignades.sante.gouv.fr/>

Classement zones conchylicoles

[Arrêté préfectoral du 1^{er} février 2023](#)

Qualité sanitaire des zones de pêche à pied de loisir



<https://www.pecheapied-responsable.fr/carte-interactive>

Qualité des eaux stade d'eau vive Lannion

Suivi qualité des eaux – [Lettre Info 2024](#)



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

CLE SAGE Baie de Lannion

Environnement

12 décembre 2024

La qualité microbiologique des eaux littorales

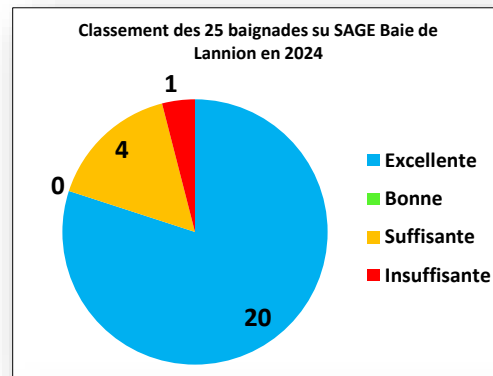
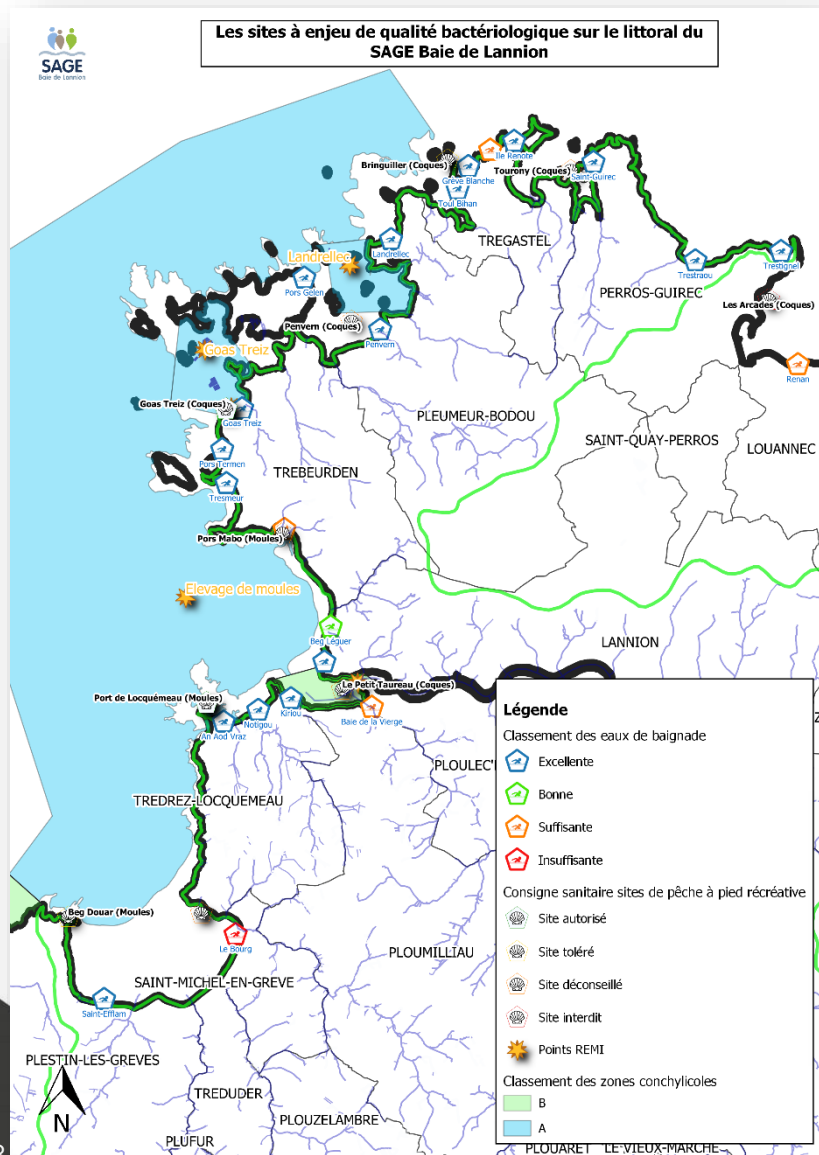




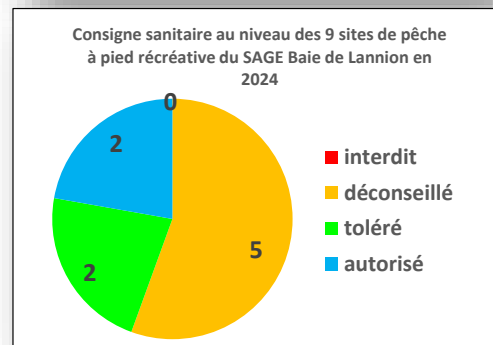
LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

La qualité microbiologique des eaux littorales

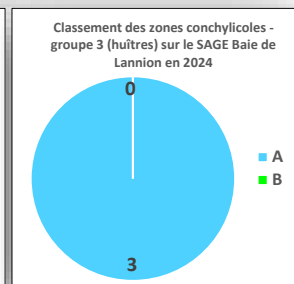
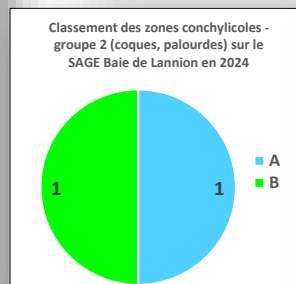
Evolution des classements



➤ 5 baignades sur 25 qui ne respectent pas l'objectif du SAGE



➤ 5 sites de pêche à pied récréative sur 9 qui ne respectent pas l'objectif du SAGE



➤ 1 zone conchylicole qui ne respecte pas l'objectif du SAGE (Banc du Guer : objectif déporté en 2027)

La qualité microbiologique des eaux littorales

Hiérarchisation des sources de contamination bactériologique

➤ Source Ifremer

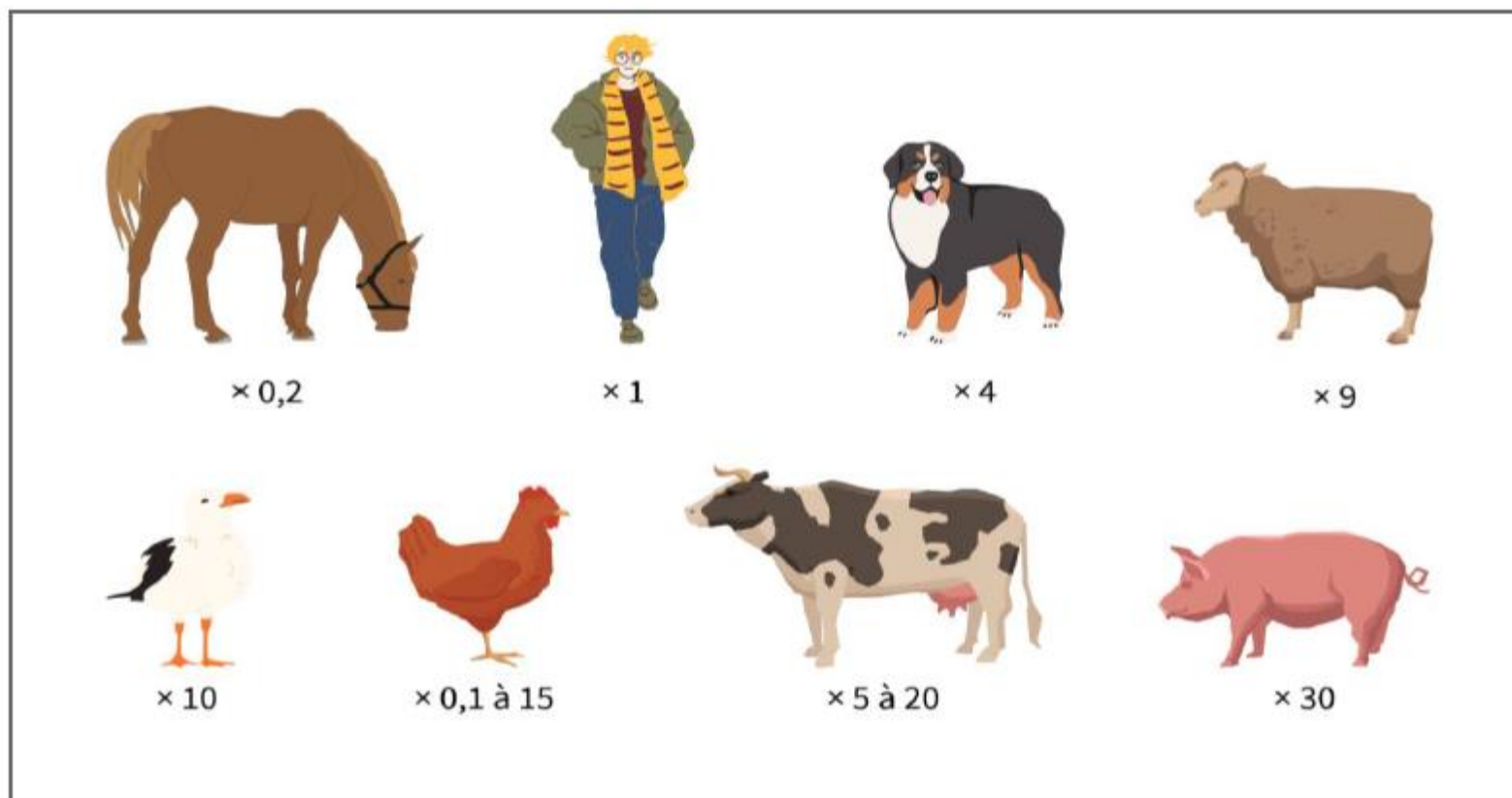


Figure n°12 : Proportion de bactéries E.Coli contenues dans une déjection animale par rapport à une déjection humaine.

Source : Guide des procédés et méthodes, Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2013. © SAGE Léon-Trégor



La qualité microbiologique des eaux littorales

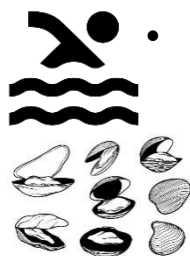
Le protocole d'alerte et d'information en cas de débordement d'eaux usées

➤ Un protocole variable selon le site et la période

- Baignades en période estivale:



- Envoi d'un sms à la/les commune(s) dans les 2 heures suite au constat d'un dysfonctionnement sur un poste, STEP ou tronçon de réseau susceptible d'impacter une baignade : de 8h à 22h, week-end y compris, sur un unique numéro d'astreinte par commune
- Transmission de la fiche procédure d'alerte par mail au plus tard le lendemain matin pour 10h (et le lundi matin 10h pour les événements du week-end)



- Toute l'année:

- **Baignades, zones de pêche à pied récréative et zones conchyliques** : transmission de la fiche de procédure d'alerte dans les 48h



La qualité microbiologique des eaux littorales

Le protocole d'alerte et d'information en cas de débordement d'eaux usées

- Exemple de fiche de déclaration de déversement d'eaux usées

		Déclaration de déversement au milieu naturel		EU.EEA.1.001 / Version n°11	
				Date de MAJ : 14-06-2017	
				Nom du rédacteur : SLG-GD-MP-CO	
				Approbation : LA	
PROTOCOLE DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE du système de collecte et de traitement des eaux usées					
Emetteur			Destinataire		
Nom		Nom	Alba Laure		
Fonction		Fonction	Chargée de mission Eaux littorales		
Tél.		Tél.	02 96 05 93 72		
Fax		Fax			
Localisation & Type de déversement					
Commune	La Roche-Jaudy				
Nom de l'installation	PR La rive				
Nature de la pollution	rejet d'eaux usées				
Localisation rejet direct	Jaudy				
Milieu récepteur final	Zone conchylicole Jaudy				
Descriptif de l'évènement					
Conditions météorologiques					
Contexte Météo* :	Temps Sec	*qualifié sur intensité pluie horaire (ref. Météo France)			
Pluviométrie (mm/jour)	0.20	Nom station pluviométrie	STEP La Roche-Derrien		
Date - Horaires - Durée totale - Volume					
Date		Volume déversé (m3)			
Heure début évènement *	08:22:34	Estimé			
Heure fin évènement *	12:00:51				
Durée totale	3h41min				
<i>* Les heures de début et fin d'évènement correspondent aux heures de réception des alarmes, il peut donc y avoir un décalage de plusieurs minutes. Pour autant, la durée totale de déversement reflète la réalité.</i>					
Origine déclenchement - Situation rencontrée					
Origine 1			Origine 2		
Autre (préciser)					



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

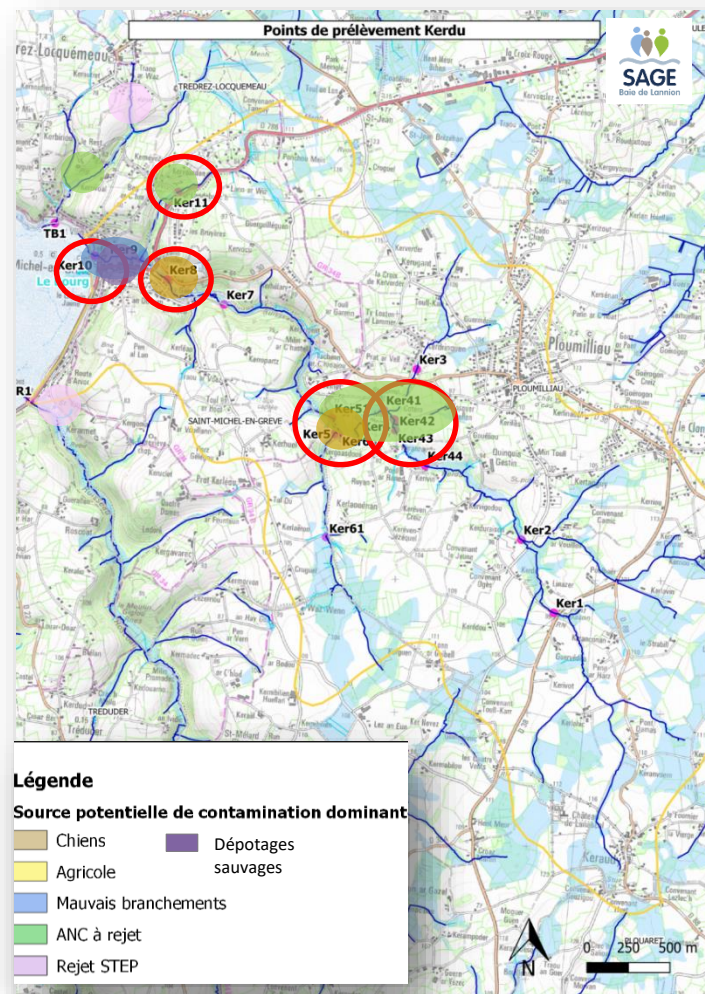
La qualité microbiologique des eaux littorales

Zoom sur certains sites qui restent sensibles

- Baignade du Bourg à Saint-Michel-en-Grève + site de pêche à pied de Beg ar Vorn à Trédrez-Locquémeau



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2017-2019)
- Contrôles de branchements et d'ANC complétés, relances et mises en demeure démarrées (branchements : St Michel et Ploumilliau pour l'instant)
- Projet réhabilitation STEP St Michel en Grève / transfert de Trédrez Bourg
- Reprise par le SAGE du suivi qualité eau calendaire aux exutoires des cours d'eau de la Lieue de Grève – des dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100ml sur le Kerdu, Roscoat et Traou Bigot
- Animation agricole à reprendre ?





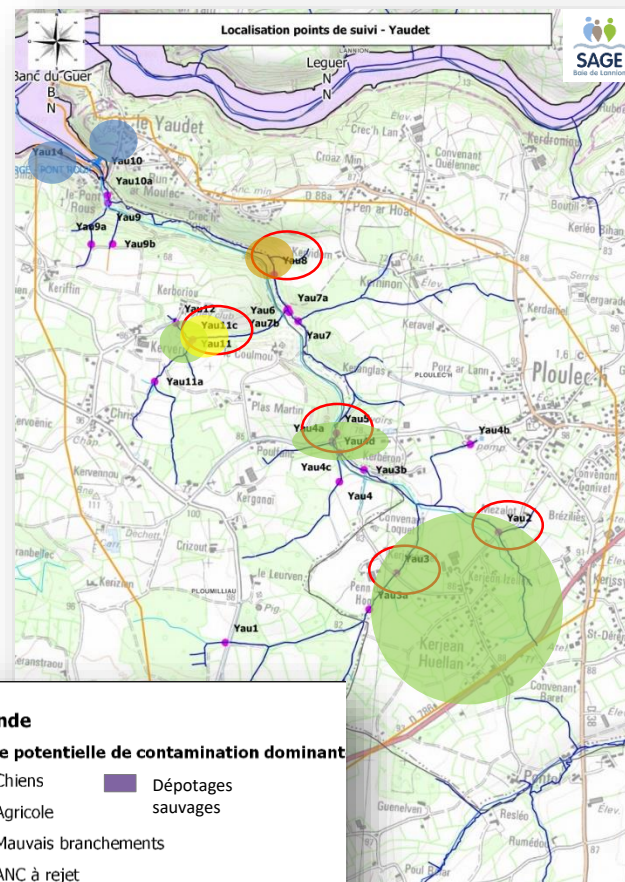
La qualité microbiologique des eaux littorales

Zoom sur certains sites qui restent sensibles

- Baignade Baie de la Vierge à Ploulec'h/Ploumilliau + site pêche à pied et zone conchylicole du Banc du Guer



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2017-2019)
- Contrôles branchements et ANC réalisés, relances et mises en demeure sur Ploulec'h et Ploumilliau en cours – à venir sur Lannion
- Travaux sur les réseaux d'assainissement de Lannion
- Projet réhabilitation de la STEP de Lannion (démarrage 2025)
- Suivi qualité eau calendaire estuaire du Léguer dans le cadre du SAGE + LTC : peu de dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100ml à l'embouchure du Léguer, davantage en amont
- Etude PVC Léguer en cours
- Animation agricole à reprendre sur le BV du Yaudet ?





LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

La qualité microbiologique des eaux littorales

Zoom sur certains sites qui restent sensibles

- Baignade et site de pêche à pied de Pors Mabo



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2019-21)
- Contrôles branchements et ANC finalisés et relances et mises en demeure sur Trébeurden engagées
- Suivi qualité eau calendaires aux exutoires du Cabouton et Pors Mabo dans le cadre du SAGE – des dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100 ml
- Analyses génotypiques réalisées par la commune et mise en place d'un point de suivi complémentaire
- Etude PVC Légier en cours

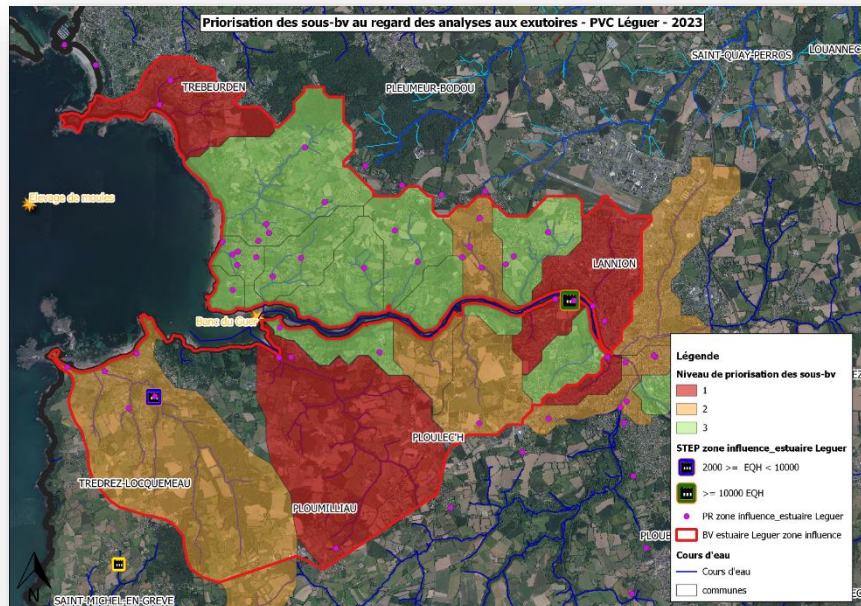


LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

La qualité microbiologique des eaux littorales

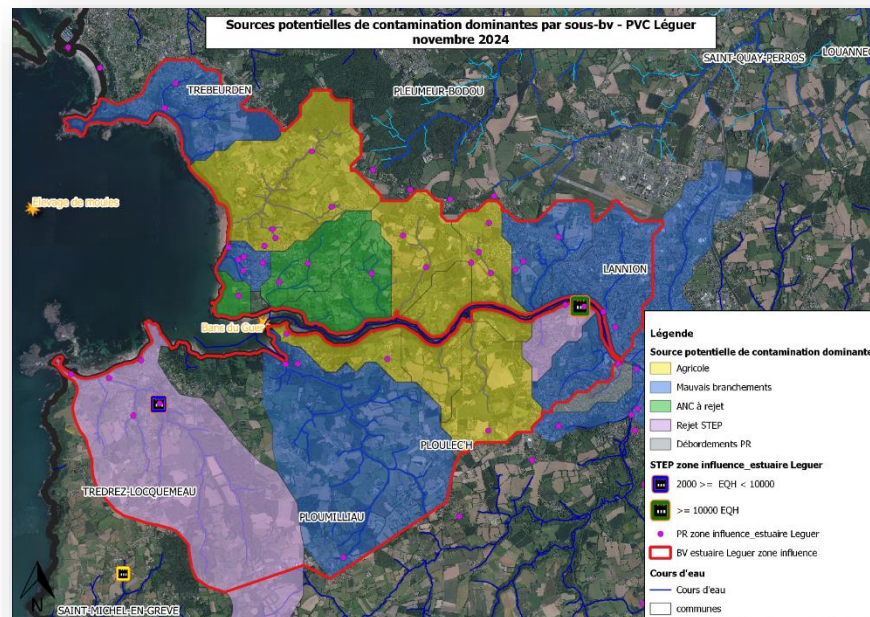
Zoom sur certains sites qui restent sensibles

- Etude de Profil de vulnérabilité conchylicole de l'estuaire du Léguer



- 2 sites sensibles visés par l'étude : Banc du Guer (coques) et Elevage de moules en filières
- Démarrage de l'étude en 2022
- 4 campagnes d'analyses au niveau des principaux exutoires + investigations terrain
- Identification de sous-bv potentiellement les plus contributeurs sur la base de ces résultats

- Réalisation de diagnostics bactériologiques au niveau de 5 exploitations agricoles
- En cours : croisement des données pour l'identification des principales causes potentielles de contamination par sous-bv
- A venir : co-construction d'un plan d'action



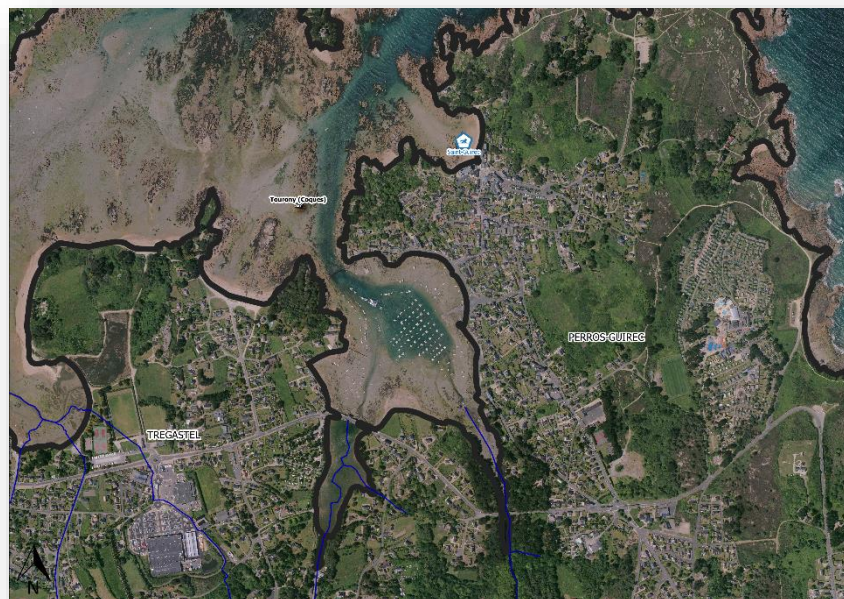


LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

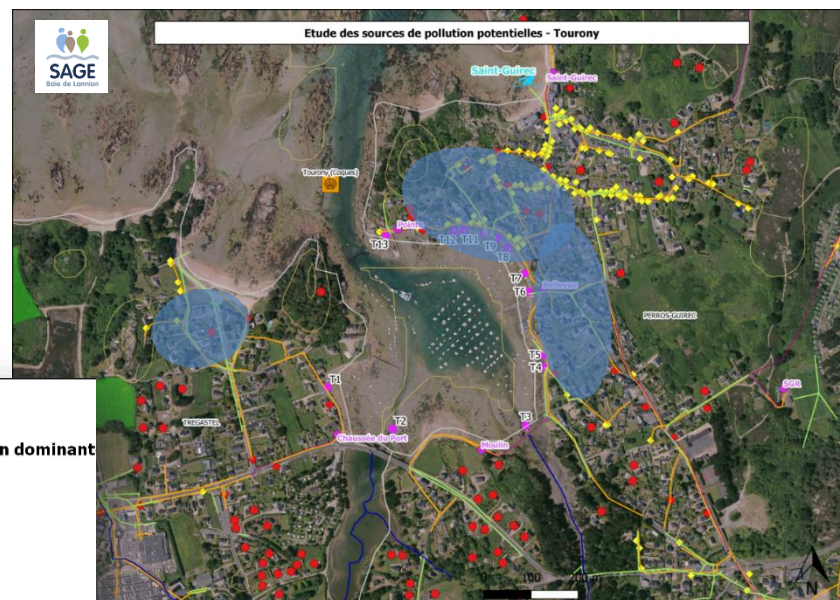
La qualité microbiologique des eaux littorales

Zoom sur certains sites qui restent sensibles

- Site de pêche à pied de Tourony (Trégastel)



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2020-22)
- Contrôles branchements et ANC à poursuivre, relances et mises en demeure à venir
- Suivi qualité eau calendaire à l'exutoire du pluvial se jetant sur la baignade de Tourony prévu dans le cadre du SAGE



Légende

Source potentielle de contamination dominant

- Chiens
- Agricole
- Mauvais branchements
- ANC à rejet
- Rejet STEP



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

La qualité microbiologique des eaux littorales

Zoom sur certains sites qui restent sensibles

- Site de pêche à pied de Penvern (Pleumeur-Bodou)



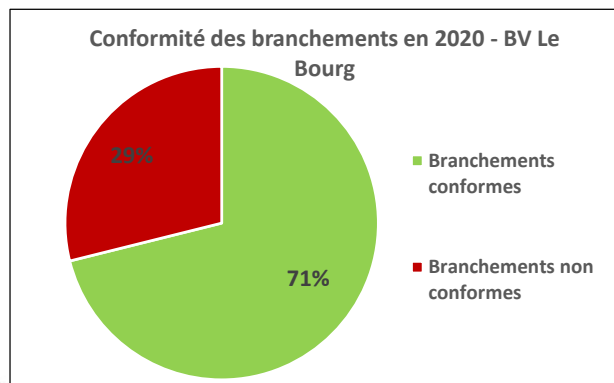
- Dégradation de la qualité sanitaire du site de pap de Penvern depuis 2023
- Suivi calendaire de l'exutoire du Landrellec (des dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100ml) et du Kerallé (prévu pour 2025) dans le cadre du SAGE
- Etude des sources de contamination à prévoir ?

La qualité microbiologique des eaux littorales

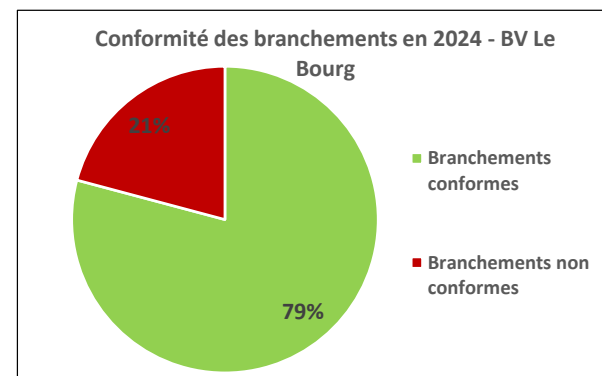
Les actions visant l'amélioration de la gestion des eaux usées domestiques

- Impact de la procédure de relance et mise en demeure pour les mises en conformité des branchements
 - 7 communes littorales concernées dont 6 sur le SAGE Baie de Lannion
 - 517 relances et 622 mises en demeure en 2 ans
 - 47 % des branchements relancés ou mis en demeure ont réalisé les travaux de mise en conformité (ou ont porté à connaissance de LTC leur situation de conformité)
 - Suite au lancement des MED et relances sur les 7 premières communes, nombre de mises en conformité multiplié par 4 en 2 ans !!
- Exemple d'évolution sur le BV de la baignade du Bourg (évolution similaire sur les autres BVs sensibles)

2020



2024

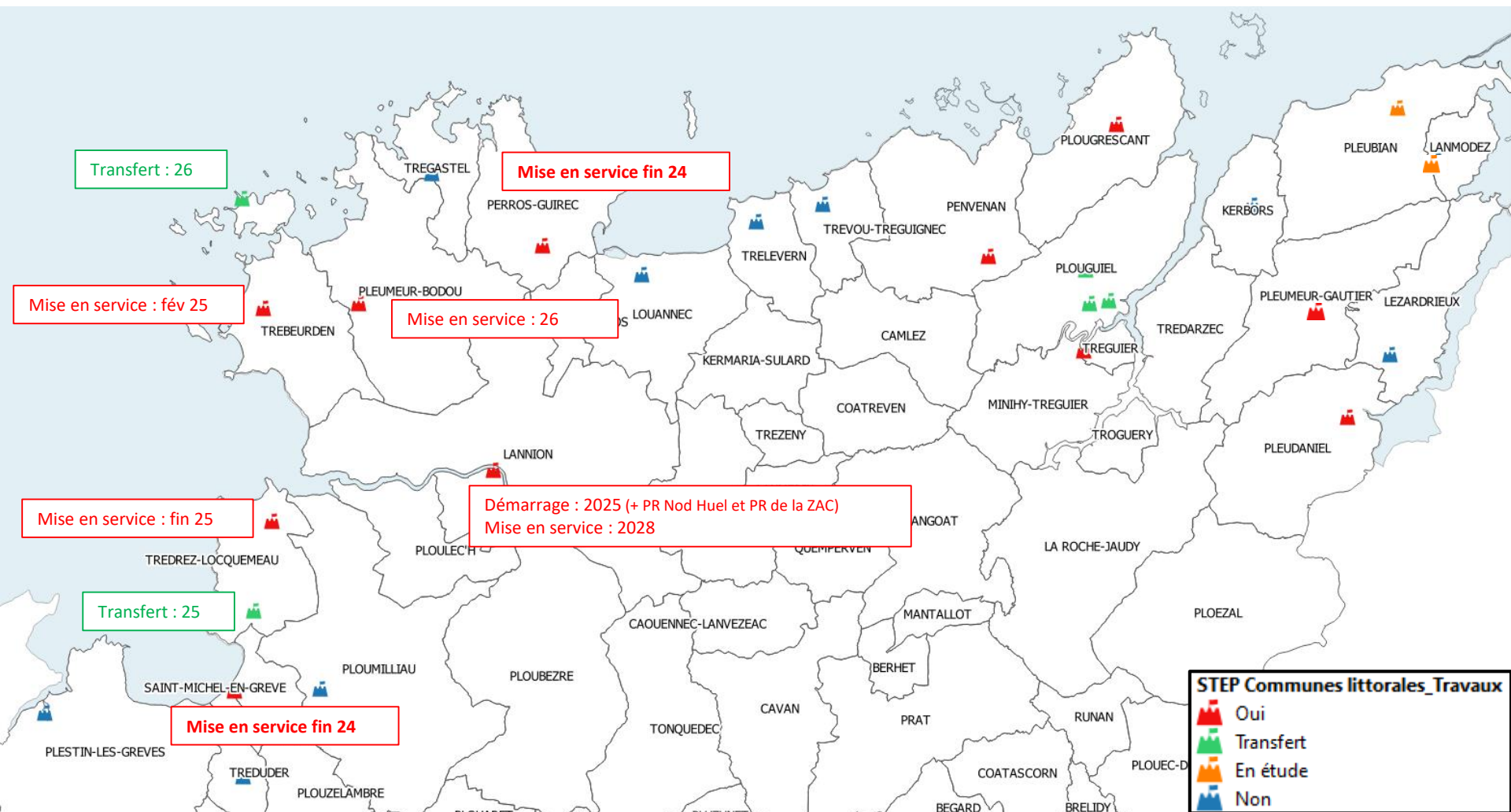


La qualité microbiologique des eaux littorales

Les actions visant l'amélioration de la gestion des eaux usées domestiques

- Impact de la procédure de relance et mise en demeure pour les mises en conformité des ANC
- 28 communes littorales concernées dont 10 sur le SAGE Baie de Lannion
- 260 mises en demeure en 2 ans (*pour : Défaut de sécurité sanitaire, absence d'installation et défaut de structure*)
- 14 % des ANC mis en demeure ont réalisé les travaux de mise en conformité

- Etat d'avancement des projets de restructuration des STEP littorales sur le SAGE Baie de Lannion





LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

lannion-tregor.com

Suivez-nous



Merci pour votre attention | Trugarez



Actualités



Présentation du 12^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne 2025/2030 et les taux de redevances

14 janvier 2025 à Palais de congrès de Saint-Brieuc

Plus d'info :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-presse/contenu1/espace-presse/12e-programme-dintervention-de-lagence-de-leau--243-milliards-de.html>

Consulter le DIAPORAMA présenté le
14 janvier 2025 à Saint-Brieuc



Financement de l'eau

- **L'eau en France** : 23 milliards de dépenses annuelles dont 2,3 milliards par les agences de l'eau soit 10 %
- **Le prix de l'eau = tarifs + taxes**
 - **Tarifs** : librement décidés par les collectivités (≈ 90% du prix)
 - **Taxes (redevances)** des agences de l'eau : votées par les instances de bassin dans le cadre de la législation nationale (≈ 10 % du prix)
- **Les redevances = les recettes pour agir**
 - 100 % réinvesties pour financer le 12^e programme
 - Effet levier

Agence de l'eau Loire-Bretagne – 12^e programme d'intervention 2025-2030



Conseil de groupement
Mercredi 29 janvier 2025



SCOT Pays de Morlaix
Réunion PPA
Vendredi 7 février 2025 10h00



COPIL n°2 de l'étude du Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor
Vendredi 28 février 2025



COPIL Profil de vulnérabilité conchylicole estuaire du Léguer
Date à arrêter



Colloque Eau
Samedi 29 mars 2025

Consultation technique état des lieux 2025 du SDAGE Loire-Bretagne (jusqu'au 15 mars 2025) préalable indispensable à l'élaboration du Sdage et du programme de mesures 2028-2033

- ⇒ Echange technique coordonnateurs BV Léguer et Lieue de Grève d'ici le 21 février 2025
- ⇒ Envoi par mail de la proposition d'avis technique aux membres de la CLE



Consultation des enjeux du SDAGE 2028/2033 et du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) jusqu'à fin mars 2025

Plus d'info :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/bassin-loire-bretagne/les-dossiers-du-mois/consultation---donnez-votre-avis-sur-lavenir-de-leau.html>

- ⇒ Envoi par mail de la proposition d'avis aux membres de la CLE
- ⇒ InterCLE le 21 mars 2025 10h00 avec le SAGE ATG



Poursuite de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) :

- **LOT 1 : Reconstitution de l'hydrologie influencée et désinfluencée**
- **LOT 2 : Diagnostic des besoins en eau des milieux aquatiques : acquisition et partage des connaissances (volet «Milieux» des analyses HMUC)**

Consultation des entreprises jusqu'au 3 mars 2025

Cahier des charges consultable à partir de ce lien :

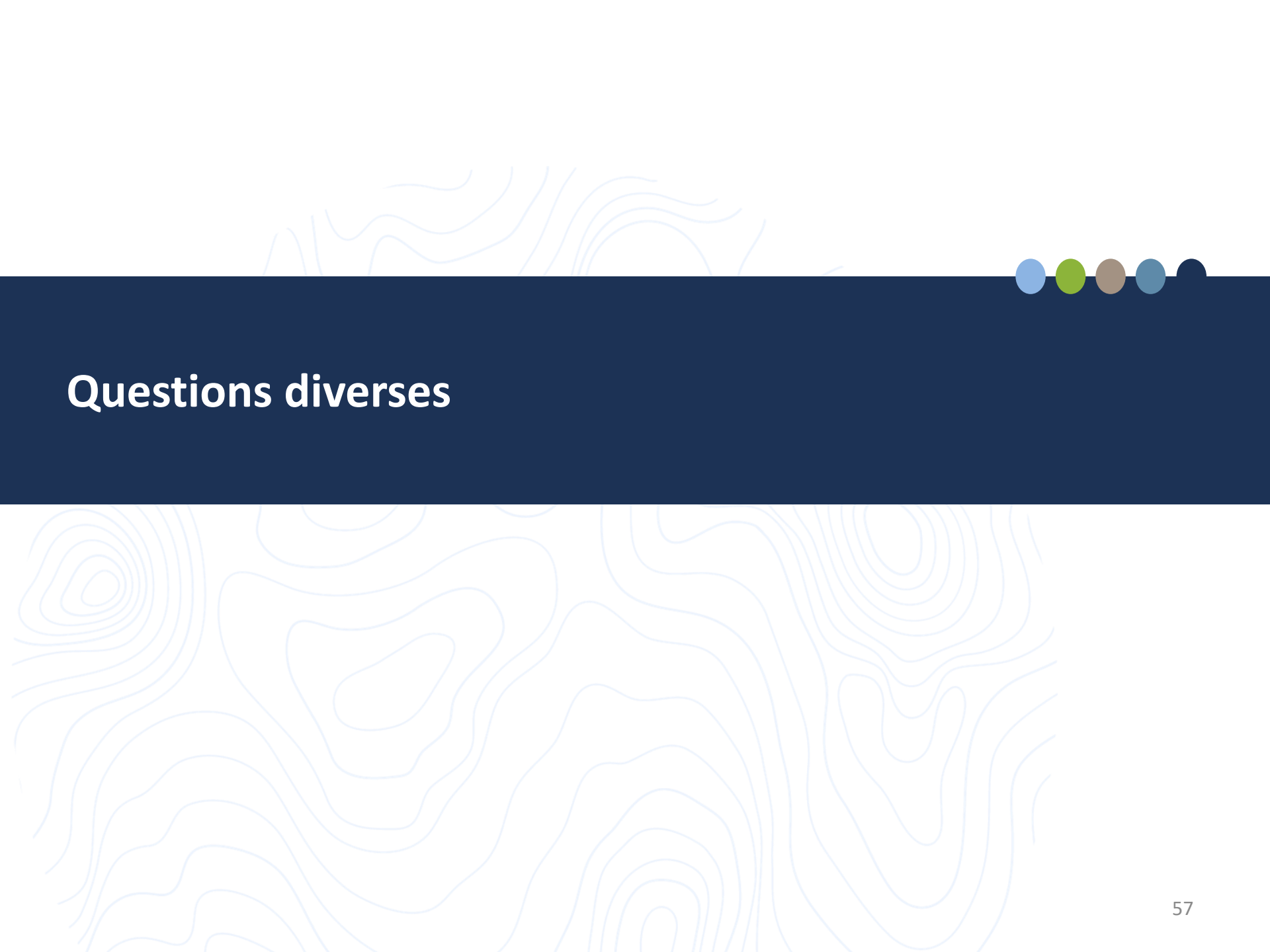
https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2025/01/CCTP_SAGEBL_etudeHMUC_hydro-et-milieux.pdf



Organisera un évènement « Eau » en mai / juin 2025 à destination des élus et du grand public (deux temps distincts)

Propositions aux SAGE voisins d'être co-organisateurs pour déployer l'évènement les prochaines années sur les autres périmètres de SAGE

=> Avis de la CLE



Questions diverses

InterCLE SAGE Argoat Trégor Goëlo / Baie de Lannion

Vendredi 21 mars 2025

10h00 (lieu à préciser)

Ordre du jour :

- **Présentation pour avis du zonage pluvial et de la stratégie de gestion des eaux pluviales urbaines de Lannion-Trégor Communauté**
- **Consultation des CLE sur les enjeux du futur SDAGE Loire-Bretagne (2028-2033)**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.sage-baie-lannion.fr